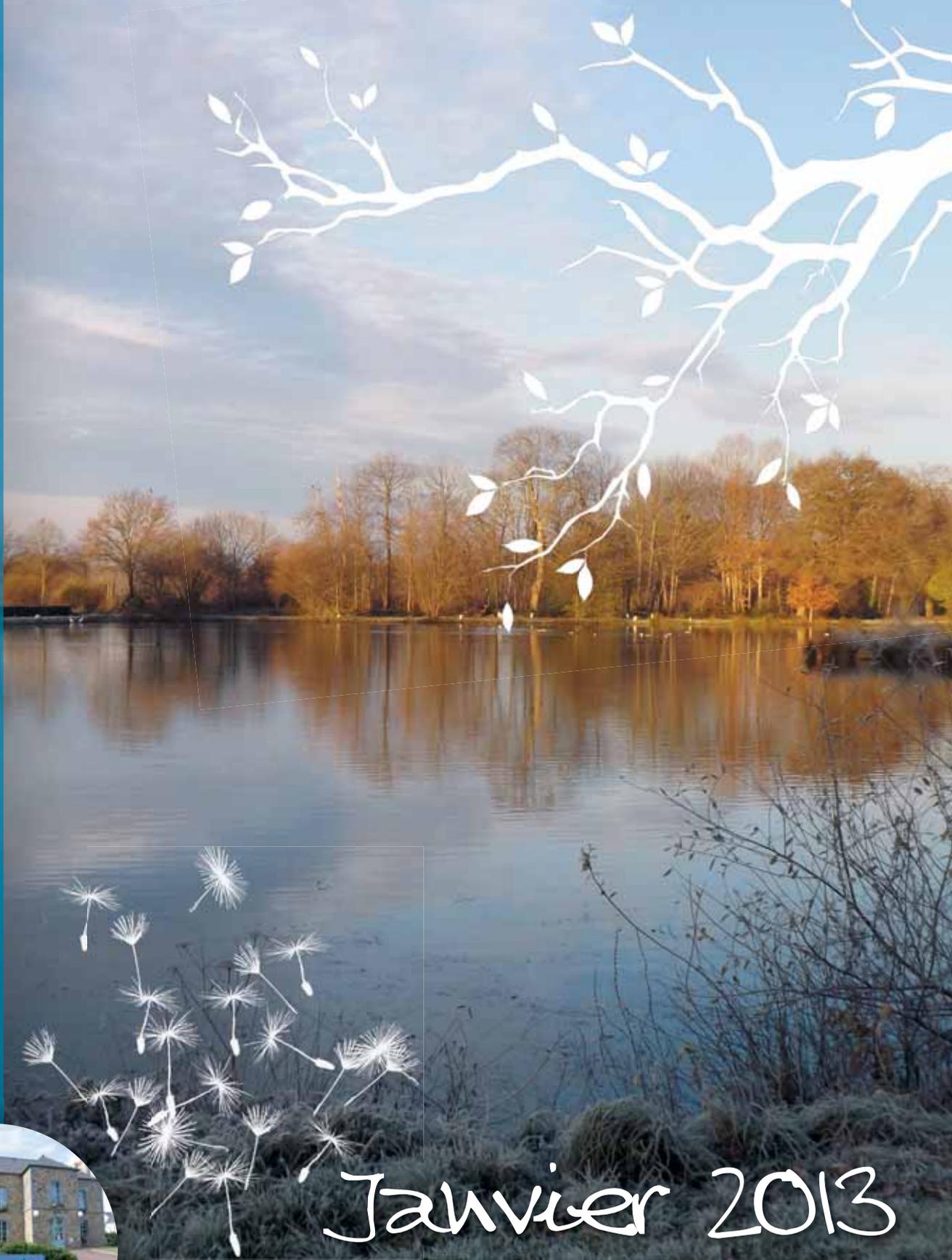


# "L'Écho Québriacois"



Janvier 2013

Bulletin d'informations communales - N°22



quebriac.fr





**PLOMBERIE**  
**Quéré**

INSTALLATIONS SANITAIRES - DÉPANNAGE  
Neuf & Rénovation

La Vectais, 35190 Québriac  
02 99 45 54 02 - 06 69 47 61 61

S.A.R.L. **ROUAULT** Père & Fils

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIER  
ACHAT & VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

CHÊNE - HÊTRE - HÉTRÉ - L'IMBROISON TOUTE L'ANNÉE



22, rue Docmaël - 35190 TREVERIEN  
Tél. 02 99 45 60 67 - Fax 02 99 45 62 46 - Port. : 06 75 50 41 46

**Jean-Marc CONFLANT**

**Broyage d'herbes**  
Accotements, talus, fossés  
Plantations et grands espaces

**Espaces Verts**  
Entretien et création  
Tonte petits et grands espaces

**Launay - 35190 QUEBRIAC**  
**02 99 45 25 58 - 06 80 67 13 86**

**KABUKI SPA & Institut**

- Soins visages
- Gommages
- Enveloppement
- Modelages Kabuki
- Massages traditionnels
- Manucure
- Maquillage
- Epilations
- Soins pour enfants
- Abonnements
- Chèques cadeaux
- Entrée à l'espace bien-être (piscine/hammam)





Venez découvrir le bien-être à l'état pur !

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 19h  
Jeudi (nocturne) : 9h30 - 21h  
Samedi : 9h30 - 18h

Trémagouët, 35190 QUEBRIAC  
02 99 39 88 42 contact@kabuki-spa.fr



**HP énergétique**

Plombiers Chauffagistes bois / solaire

Chaudières Bois  
Solaire thermique / photovoltaïque  
Plomberie générale  
VMC double flux

La haute performance, l'éthique en plus!

QUÉBRIAC ● Tél/Fax: 0299 13 28 94 ● www.hpenergetik.fr

**Lebreton**  
Electricité Générale

Z.A. ROLIN  
35190 QUEBRIAC  
02.99.68.06.74  
06.62.50.26.95  
contact@lebreton-electricite.fr

www.lebreton-electricite.fr

**Jean-Luc CLOLUS**

Le Savoir-faire depuis 3 générations

Couverture  
Zinguerie  
Réfection Cheminée

"Le Frais Vallon" - 35190 QUÉBRIAC ☎ 02 99 68 01 17

**ad** **GARAGE ROBERT ET BOLIVAL**

Vente V.N./V.O. toutes marques  
Réparations toutes marques

du lundi au vendredi  
8h15 - 12h30  
14h - 19h

Z.A. ROLIN - 35190 QUEBRIAC  
Tél. 02 99 68 08 75

## SOMMAIRE

	<b>Le mot du maire</b> .....3-4 Prudence Tornade
	<b>Etat civil</b> .....4
	<b>Vie communale</b> .....5-7 Québriacois d'honneur Concours Maisons fleuries Créativement vôtre Kabuki Spa et Institut Ecole de Québriac
	<b>Les séances du Conseil Municipal</b> .....8-17 Bâtiments et biens communaux Voirie et réseaux Urbanisme Finances Affaires scolaires Personnel communal Intercommunalité Tarifs communaux 2013
	<b>Une page d'histoire</b> .....18-19 Québriac et son passé seigneurial
	<b>Communauté de Communes</b> ...20-21 La maison des services RPAM La 8 <sup>e</sup> semaine de l'enfance SMICTOM
	<b>Vie sociale</b> .....22-23 A.A.V.I. Conciliateur de justice Halte-garderie Trampoline ADMR Repas du CCAS de Québriac
	<b>École - Bibliothèque</b> .....24-25 Exposition sur le Cirque Les lectures de Christiane Les "Kidélires"
	<b>Vie Associative</b> .....26-34 Badaboum Au Bois des Ludes Comité des fêtes du Grand Bois Queb'Rando Québriac-Marpod Gym féminine Anim'6 Le Cercle d'Ille et Rance Le club des Aînés Ruraux Courir à Tinténiac-Québriac Québriquad Virade de l'Espoir 2012 Les Archers de la Bretagne Romantique Syndicat Intercommunal de Musique
	<b>Renseignements utiles</b> .....35

## Le Mot du Maire



L'année 2012 s'achève de façon particulière à Québriac suite à la tornade qui s'est abattue sur notre commune le 15 décembre dernier. Pour autant, dans cet Echo Québriacois, il n'y aura pas de photos, articles, interviews ou quoi que ce soit, il y en a eu assez. Juste renouveler les remerciements à tous et les recommandations de prudence.

Parlons de 2013.

Triste anniversaire que 2013 : 40 ans depuis le 1<sup>er</sup> choc pétrolier et début de la fin d'un « modèle » de développement après-guerre (les 30 glorieuses) vers une société de consommation dont on mesure aujourd'hui les apports et les dégâts.

Bon anniversaire aussi ! Car c'est le 22 janvier prochain que sera fêté le 50<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne. Des objectifs restent à atteindre, mais quels chemins de PAIX parcourus par nos deux pays après 3 guerres successives. La coopération franco-allemande est toujours la clé de la réussite et de la consolidation du projet européen. Nous l'avons constaté récemment. ESPERONS pouvoir dire un jour :

Plus de chômage pour nos enfants !

2013, c'est la dernière année complète de l'équipe communale à qui vous avez fait confiance en mars 2008.

Ce sera une année de réflexion et de préparation d'un nouveau mandat avec une nouvelle équipe. Après un cycle d'investissements importants à l'école, il faudra sans doute aller dans d'autres directions : consolider les commerces, faire évoluer les équipements associatifs et de loisirs, adapter les équipements et la voirie aux normes « handicap », rénover l'assainissement pour l'accueil progressif de nouvelles populations. Dans un environnement économique contraint et la réforme des collectivités à mettre en œuvre. Tout un programme !

Au nom de la municipalité, je vous offre tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013.

*Armand Châteaugiron,  
maire*

**MAIRIE**  
5, rue de la Liberté  
35190 QUÉBRIAC  
02 99 68 03 52  
mairie@quebriac.fr  
www.quebriac.fr

Directeur de publication :  
Armand Châteaugiron  
Impression : Imp. atimco  IMPRIM'VERT

**INFO RECENSEMENT 2013** 

Le recensement débutera le 17 janvier, l'agent recenseur muni de sa carte tricolore viendra à votre domicile vous donner en main propre les formulaires. Si vous n'avez pas été contacté le 11 février 2013 veuillez prendre contact avec la mairie. Tél. : 02 99 68 03 52.



## Prudence Tornado arrêté de sécurisation

Au risque de se répéter, il reste dans les toitures des morceaux d'ardoise, de métal et déchets divers qui peuvent tomber et blesser. Soyons prudents et merci aux propriétaires de faire le nécessaire au plus vite. Ce serait tout de même déplorable d'avoir maintenant un accident alors que nous sortons indemne physiquement de l'événement tornado.

Autre point à propos des voies communales, chemins ruraux et sentiers. Ils sont encombrés à la fois en hauteur, dans les arbres, en travers et sur les bas cotés, de bois cassés et de déchets divers, en équilibre instable etc. Là encore, soyons prudents. La commune, en partenariat avec l'association QUEB'RANDO va faire l'inventaire des chemins concernés et du travail à faire pour qu'ils soient de nouveau accessibles pour le printemps. Ensuite, ce sera la Communauté de Communes Bretagne Romantique qui interviendra pour la sécurisation complète des chemins, par solidarité avec Québriac. Merci d'avance.

Un premier arrêté a été pris pour interdire l'accès aux chemins. Un second sera pris ces jours-ci pour mettre en demeure les propriétaires de débiter leurs abords et sécuriser totalement les voies pour ce qui les concerne et leur appartient, pour le 31 mars 2013. A défaut, la commune effectuera ces travaux avec refacturation aux propriétaires.



## Etat civil

### Naissances

Le 2 janvier .....	Linn HINGAMP .....	La Noë
Le 26 janvier .....	Nolann ROBERT .....	La ville Thébault
Le 3 février .....	Clara GUITTOT .....	La Bourdonnière
Le 21 février .....	Elyssa HILLIARD .....	Le Pont Houitte
Le 26 mars .....	Léo RIMBAULT .....	Rue Basse Ville
Le 20 avril .....	Emelyne ROUX .....	Rue des Dames
Le 1 <sup>er</sup> juin .....	Marius NÉRAMBORG .....	Le Grand Bois
Le 2 juillet .....	Mathilde CHAPA .....	Rue de la Donac
Le 5 août .....	Denez HORVAIS .....	Rue de Tanouarn
Le 31 août .....	Yann CHESNOT .....	La Rivière
Le 5 septembre .....	Enola LEHÉRISSÉ .....	Rue de la Donac
Le 21 septembre .....	Rayan BOUVIER .....	La Pilais
Le 25 octobre .....	Zoé BELLIER .....	Le Grand Bois
Le 30 octobre .....	Lana MAURICE .....	La Ville Gouin
Le 3 novembre .....	Maiwenn POULAIN .....	Rue du Courtil Noë
Le 14 novembre .....	Bleuenn LE GONIDEC .....	Rue du Courtil Noë

**Le conseil Municipal adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents**

### Mariages

Le 21 avril .....	Adeline DENOUAL et Damien RONCERAY
Le 8 juin .....	Kadiatou BALDÉ et Bertrand SEGAUD
Le 16 juin .....	Solenn LE BIAN et Guillaume AGAËSSE
Le 30 juin .....	Corinne MAIGNÉ et Vincent GUILLEMER
Le 7 juillet .....	Sarah PERRIN et Cédric TRÉVIN
Le 4 août .....	Pauline BORDE et Lénaïc ORHANT
Le 17 novembre .....	Daria SOROKINA et Etienne TESSIER

**Le conseil Municipal souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés**

### Décès

Le 25 avril .....	Henriette LEFRERE .....	Maison de retraite S <sup>t</sup> -Domineuc
Le 23 mai .....	Trevor POOLE .....	La Touche
Le 22 juin .....	Elisabeth PIVERT épouse BOUCHEZ .....	Les Brûlons
Le 26 juillet .....	Jean PRECHOUX .....	Rue de la Landelle
Le 10 août .....	Philippe DE BERNARDI .....	La Vectais

**Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles**



## Quebriacois d'Honneur Noces de Diamant



Soixante années de mariage, ce n'est pas si fréquent. Deux noces de Diamant célébrées le même jour pour un frère et une soeur, encore moins. C'est ce qui est arrivé le samedi 15 décembre dernier au matin.

La salle d'honneur de la mairie était trop petite pour accueillir tout le monde autour de Marcel et Madeleine Delahais et de Yves et Suzanne Bougault

Au nom de tous ceux qui vous entourent en ce moment et au nom du conseil municipal, nous vous adressons nos plus sincères félicitations.

## Concours maisons fleuries

Le samedi 8 décembre, a eu lieu la remise des lots pour les maisons fleuries. Hormis les compositions florales, les participants sont invités à une journée avec pique nique le 4 mai 2013 aux jardins de Montmarin à Saint-Lunaire. La cérémonie était présidée par Patricia Huard accompagnée d'Angélique Lebreton.



## Créativement vôtre L'alchimie du cuir

Passionné de jeu de rôle, d'univers médiéval fantastique et après une formation en maroquinerie Maxime Bullier se met à son compte en 2010, son atelier se trouve à Québriac, ses créations sont pour la plupart destinées à des joueurs de jeux de rôles grandeur nature, mais également à tout public avec une maroquinerie contemporaine mais aussi traditionnelle en réalisant des commandes sur mesure en allant du cartable, sac et maroquinerie en couleur pour la vie de tous les jours, à la réparation de sellerie équestre.

Son nom d'artiste Kenaz - <http://www.kenaz.fr/>

Téléphone : 06 69 05 68 18 - E-mail : maxime.bullier@hotmail.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/kenaz/342506340146>

Adresse : La Faverie 35190 Québriac

Vous pouvez retrouver les créations de Kenaz sur les marchés historiques ou sur son site internet.

(N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour passer à l'atelier)



## Kabuki Spa et Institut



Dans un environnement paisible et charmant, nous vous accueillons dans un écrin de verdure. Kabuki Spa et Institut est composé d'une piscine, d'un hammam, de trois cabines de soins et d'une tisannerie. Nous vous proposons des prestations esthétiques : épilations, soins visages, manucure maquillage ainsi que des soins de Bien-être : massages traditionnels, gommages, modelages, enveloppements... des chèques cadeaux sont également à votre disposition.

Vous retrouverez nos gammes de produits Biologiques lors des soins et en vente à l'espace accueil. Kabuki Spa est un lieu hors du temps, original et naturel.

Le temps d'une pause, loin du tumulte de la vie urbaine, accompagné par des praticiennes diplômées et passionnées, vous proposant des prestations de qualité, vous profiterez pleinement de cette espace détente consacré au repos du corps et de l'esprit.

Venez découvrir nos gîtes afin de prolonger votre relaxation le temps d'un Week-end ou d'une semaine de vacances, sur notre site internet : [www.tremagouet](http://www.tremagouet) ainsi qu'à la rubrique Meublés du guide du GIT.

### Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h 30-19 h

Jeudi (nocturne) : 9 h 30-21 h - Samedi : 9 h 30-18 h

Contact : Kabuki Spa - Trémagouet - 35190 Québriac

Tél. 02 99 39 88 42



## Ecole de Québriac



Nous arrivons à la fin de la restructuration de l'école, deux nouvelles classes ont été réceptionnées au mois d'octobre ce qui a permis de faire enlever la classe mobile qui masquait la façade en pierre et de redonner de la place dans la cour sud. Toutes ces rénovations permettent d'avoir dorénavant un ensemble de bâtiments corrects pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, reste cependant à aménager la cour nord en jeux et d'apporter quelques plantations pour rendre cet espace plus chaleureux. Ces petits travaux se feront progressivement dans les mois qui viennent.

Il ne faut pas oublier la restauration scolaire, un moment important de vie où les enfants se doivent de déjeuner dans le calme pour faciliter le service. La société Ansamble qui nous livre les repas nous donne entière satisfaction en premier pour la ponctualité et en second sur la qualité et la diversité de ses menus avec une part

de produits bio. Nous participons également

à la récupération des barquettes celles-ci sont

recyclées, le pain non consommé est récupéré, toutes ces actions vont dans le sens d'une démarche écologique que nous souhaitons encourager. Nous voulons faire participer les enfants par des enquêtes de satisfaction, donner la composition des menus aux enfants, échanger sur les produits servis en fonction de la saisonnalité. Nous attendons également une proposition de fourniture de repas à 4 éléments pour les plus petits ce qui éviterait du gaspillage et du retour vers les poubelles, La formule devra être testé avant de la pérenniser si elle nous donne satisfaction. Nous envisageons une réunion publique au printemps avec toutes les familles concernées par la restauration des enfants où la société ansamble pourra nous présenter son entreprise et ainsi aborder tous les sujets sur la préparation des repas livrés.



Réflexion du maire : si un enfant vient en poney, merci de nous laisser un délai d'aménagement !





L'intégralité des séances du conseil est consultable en mairie mais aussi sur le site de la mairie : [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## BATIMENTS et BIENS COMMUNAUX

### Rénovation/Extension du Groupe Scolaire - Phase 1 Préau et Auvent Avenant N° 1 au marché de travaux de la SARL Menuiserie Guerin

Séance du 29 juin 2012

Dans le cadre de la réalisation des travaux de rénovation/extension du Groupe Scolaire - Phase 1 construction d'un préau et d'un auvent, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant N° 1 au marché de travaux à savoir :

<b>Lot N° 4 – Menuiserie</b>	<b>Montant HT avenant</b>
Cloisons séparatives WC .....	+ 850,42 €

### Rénovation/Extension du Groupe Scolaire - Phase 2 Création de 2 classes Avenant N° 1 au marché de travaux

Dans le cadre de la réalisation des travaux de rénovation/extension du Groupe Scolaire - Phase 2 Création de 2 classes, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les avenants aux marchés de travaux à savoir :

Séance du 29 juin 2012

	Montant HT avenant
<b>Lot N° 5 – Menuiseries extérieures et intérieures bois</b>	
Création d'une rampe en bois (chasse roue) .....	+ 563,01 €
<b>Lot N° 8 – Plomberie</b>	
Remplacement du chauffe-eau existant (retrait du 300l pour un 100l) .....	+ 581,96 €
<b>Lot N° 3 – Couverture</b>	
Fourniture et pose d'une sortie de ventilation .....	+ 415,00 €
<b>Lot N° 6 – Cloisons sèches / Isolation / Plafonds</b>	
Remplacement cloison, habillage supplémentaire, Modification puit de lumière, Coffre canalisation chauffage .....	+ 599,97 €

Séance du 28 septembre 2012

<b>Lot N° 10 – Peinture</b>	<b>Montant HT avenant</b>
Ravalement (prévu à l'origine au lot gros-œuvre mais non réalisé) .....	+ 2698,15 €

## Autorisation de vente de parcelles dans la forêt communale

Séance du 29 juin 2012

Pour des raisons sanitaires, à savoir une attaque de dendroctones (scolytes ravageurs des épicéas) assez virulente constatée depuis juin 2010, l'Office National des Forêts propose d'inscrire un nouveau programme de coupes à réaliser en 2012 pour une surface totale de 25,57 ha.

le Conseil Municipal décide de demander aux services de l'Office National des Forêts d'effectuer le martelage des parcelles 6A, 7A, 7B, 2A, 1A et 8A de la forêt communale de Québriac et de proposer les bois martelés à la vente en adjudication ou en appel d'offres sous la forme d'unités de produits.

(Seuls 14 ha seront finalement coupés en 2012).



## Convention de mise à disposition de locaux (mairie) au profit du CDAS de Combourg/Dol

Séance du 28 septembre 2012

Le Centre Départemental d'Action Sociale de Combourg/Dol est amené à occuper les locaux de la mairie dans le cadre de permanences diverses à l'intention des usagers.

Afin de garantir la sécurité des biens et du personnel, une convention de mise à disposition de locaux est signée avec chacun des partenaires en accord avec l'assureur du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

## Travaux de rénovation de la salle polyvalente

Séance du 28 septembre 2012

Dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente de la Nouasse, et après étude des devis par la commission patrimoine et bâtiments communaux, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

Entreprise	Désignation	Montant
<b>Sarl Alain Maigné</b> Québriac	Menuiserie	18076,34 € TTC
<b>Entreprise Geffroy Michel</b> Tinténiac	Peinture	6208,79 € TTC

## Forêt communale :

### coupe d'amélioration proposée par l'ONF

Séance du 26 octobre 2012

Le Plan d'Aménagement Forestier de la forêt communale de Québriac prévoit une coupe d'éclaircissement dans les parcelles 2 - 5D et 9A, d'une surface de 10,35 Ha, en 2012.

Conformément à ce plan d'aménagement, l'Office National des Forêts a procédé au martelage de ces parcelles, et proposera de les mettre en vente en novembre 2012 sous la forme de bois sur pieds à l'unité de produits.

## Rénovation du clocher de l'église : mission contrôle technique

Séance du 30 novembre 2012

Après consultation de 4 bureaux d'étude, le Conseil Municipal, décide de retenir la proposition de la société SOCOTEC pour le contrôle technique du projet de rénovation du clocher de l'église (maçonnerie, charpente, couverture, beffrois, paratonnerre, électricité), pour un montant de 2 700,00 euros HT (3 229,20 euros TTC).

## Rénovation du clocher de l'église : mission coordination SPS

Séance du 30 novembre 2012

Après consultation de 6 bureaux d'étude le Conseil Municipal, décide de retenir la proposition de la société ARCOOS pour la mission de coordination Sécurité Protection Santé pour un montant de 2 023,30 euros HT (2 419,87 euros TTC).

## Rénovation du clocher de l'église : approbation de l'Avant Projet Définitif

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de rénovation du clocher de l'église dans la phase APD (Avant Projet Définitif).

Le projet est établi, conformément à la délibération du 27 avril 2012 portant approbation du contrat de maîtrise d'œuvre, par l'agence d'architecture Catherine Proux de Rennes.

Les travaux (maçonnerie, charpente, couverture, beffrois, paratonnerre, électricité) sont des travaux qui vont permettre de rétablir une cohérence structurelle de l'ensemble du clocher.

Le montant estimatif du programme des travaux dans sa globalité fait apparaître un investissement de **399 937,12 € HT**.

Le financement de l'opération serait assuré par une subvention du Fonds de Solidarité Territoriale (CONSEIL GENERAL), une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (ETAT), une participation de la Fondation du Patrimoine dans le cadre d'une campagne de mécénat populaire, un emprunt.

Le Conseil municipal, valide la phase APD du projet de rénovation du clocher de l'église et autorise la poursuite de l'étude dans sa phase PRO – DCE – FINANCEMENT.



## VOIRIE et RÉSEAUX

### Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

Séance du 29 juin 2012

L'article 30 de la loi de finances rectificative n° 2012 – 354 du 14/03/2012 va supprimer la participation pour raccordement à l'égout (PRE) à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012. Elle est remplacée par la participation pour l'assainissement collectif (PAC).

Cette PAC, facultative, comme l'était la PRE, doit être instituée par une délibération du Conseil Municipal ou de l'organe délibérant compétent en matière d'assainissement.

Aussi, sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal

Décide de fixer la PAC pour les constructions nouvelles et existantes au 1<sup>er</sup> juillet 2012 à une

Participation par logement de 1 500 €.

Le fait générateur de la PAC est le raccordement au réseau.

La fiche explicative sur la PAC est disponible en Mairie ou sur le site (rubrique vie quotidienne : comptes rendus Conseil Municipal).

### Assainissement collectif : adhésion à l'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif

Séance du 30 novembre 2012

La commune de Québriac possède un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration de capacité de 800 équivalents/habitants, fonctionnant par la technique du lagunage naturel.

Le Département met à disposition un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de tirer le meilleur parti des ouvrages en place par des visites régulières : performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.

Le conseil municipal, autorise Monsieur le Maire à signer la convention s'y rapportant avec le Conseil Général et à régler le coût de cette assistance technique sur le budget de l'assainissement.

### Assainissement collectif : rédaction du rapport prix qualité du service de l'assainissement collectif

Séance du 30 novembre 2012

La rédaction du rapport prix et qualité du service de l'assainissement collectif sera réalisée par

l'Institut en Santé Agro-Environnement (ISAE) agréé par le ministère chargé de l'Environnement et du ministère de la Santé.

Le contrat proposé est formalisé pour l'année 2012 avec un engagement de 3 ans sur une base tarifaire de 300 euros HT / an.

### Renforcement de l'alimentation du Nord Ouest de l'Ille-et-Vilaine Création et raccordements du poste de Tréfumel

Séance du 29 juin 2012

RTE Transport Electricité a pour projet, dans le cadre du renforcement électrique du nord-ouest de l'Ille-et-Vilaine, la mise en conformité et sécurisation de la ligne 225KV Belle Epine – Rance et la création d'un poste 225/90 KV à Tréfumel (commune de la La Chapelle aux Filtzméens).

Les enquêtes publiques conjointes préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et à la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme(PLU) de Québriac se sont déroulées du 30 janvier au 2 mars 2012.

Il s'avère que le volet principal, Déclaration d'Utilité Publique pour la création et raccordements du poste de Tréfumel, a reçu un avis négatif du commissaire-enquêteur, en raison de graves lacunes et distorsions entre la réalité et le contenu du dossier émis par le requérant RTE.

Le Conseil Municipal décide de retirer sa délibération du 24 juin 2011 et donne un AVIS DEFAVORABLE au projet de création d'un poste électrique 225/90Kv de Tréfumel et ses raccordements aux réseaux existants.



## Aménagement fonctionnel et paysager du secteur du Grand Bois Avenants aux marchés de travaux de l'entreprise LEMÉE TP

Séance du 29 juin 2012

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement fonctionnel et paysager du secteur du Grand Bois, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les avenants aux marchés de travaux à savoir :

### • Marché LEMÉE TP

Terrassements, voiries, assainissement EP, signalisation, maçonnerie, mobilier

Aménagements supplémentaires sur le réseau des eaux pluviales .....	Montant HT avenant + 5845,00 €
Fourniture et pose d'une clôture en pin constituée de poteaux et de deux lisses (A la Vectais, pour une question de sécurité) .....	+ 960,00 €

### • Marché de maîtrise d'œuvre OUEST AMÉNAGEMENT

Prestations non prévues initialement (plans, détails quantitatifs...) .....	Montant HT avenant + 302,40 €
---	----------------------------------

## Délibération spécifique pour l'adaptation du réseau électrique lieu-dit « La Ville Gouin »

Séance du 29 juin 2012

Le Conseil Municipal, décide d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique (extension BT future habitation Fourrez Yohann - La Ville Gouin) dont le coût total est estimé à 4 240 €.

Le coût des travaux est à la charge des propriétaires fonciers, M. et M<sup>me</sup> Fourrez Yohann et Ioana.

## AFFAIRES FONCIERES

### Lancement des études de faisabilité pour l'implantation du projet éolien

Séance du 25 mai 2012

Dans le cadre de la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur les territoires des communes de Québriac, Tinténiac et Dingé par arrêté préfectoral en date du 24 janvier 2012, deux sociétés à savoir I.E.L de Saint-Brieuc et V.S.B Energies Nouvelles de Saint Grégoire souhaitent engager des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien.

Après débat et délibération, le Conseil Municipal retient la Sté IEL (Initiatives & Energies Locales) et l'autorise à lancer des études de faisabilité pour l'implantation d'un projet éolien sur la commune de Québriac, à faire les demandes et déclarations administratives nécessaires à la réalisation du projet (déclarations préalables, demande de raccordement au réseau électrique, etc).

## Convention tripartite d'engagement de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc éolien par la société I.E.L

Séance du 28 septembre 2012

Le Conseil Municipal, par délibération du 25 mai 2012 s'est prononcé favorablement pour l'installation d'un parc éolien sur le secteur de Tanouarn, et a retenu la société I.E.L (Initiatives et Energies Locales) pour la mise en œuvre du projet.

Il convient maintenant de signer la convention tripartite d'engagement (propriétaire, exploitant agricole et bénéficiaire) de mise à disposition et de promesse unilatérale de bail emphytéotique fixant les conditions de mise à disposition du site pour l'étude de faisabilité de l'opération.

Le conseil municipal, approuve les conditions de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférant à cette opération.

## Tarifs 2013 Service Public d'Assainissement Collectif

Séance du 26 octobre 2012

Le conseil municipal, fixe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les tarifs du Service Public d'Assainissement comme suit :

	2012 (rappel)	2013
Prime fixe annuelle	63,00 €	<b>63,00 €</b>
Par m <sup>3</sup> d'eau potable consommée	1,7400 €	<b>1,7400 €</b>



## Service Public d'Assainissement Collectif : présentation du rapport annuel 2011

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé le rapport qui a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif pour l'exercice 2011.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'assainissement Collectif est présenté pour information et la délibération s'y rapportant ne donne pas lieu à un vote.

**Situation 2011 :** La population desservie est de 756 habitants.

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

Le réseau collecte les eaux usées provient de 257 habitations et 16 industriels ou autres.

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de Québriac capable de traiter la population de 800 habitants. Le rejet de l'eau traitée se fait dans la Donac/le Linon/la Rance. La station est conforme aux prescriptions administratives.

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 295,80 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2012, TTC). Soit en moyenne 2,47 €/m<sup>3</sup>, + 3,63% par rapport à 2011. Sur ce montant, 92% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 8%.

## URBANISME

### Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les biens suivants.

(Séance du 31 août 2012)

**Terrain Belan**

Rue de la Gromillais

(Séance du 28 septembre 2012)

**Terrain Rouault**

Rue de la Gromillais

(Séance du 28 septembre 2012)

**Terrain Harel**

La Ville Hulin

(Séance du 30 novembre 2012)

**Propriété Cocherie**

Le Grand Bois

### Modalités de concertation de la révision simplifiée du PLU

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur le Maire présente les motifs qui justifient la mise en révision simplifiée du plan local d'urbanisme ainsi que les principales caractéristiques du projet de construction ou d'opération présentant un caractère d'intérêt général envisagé.

**Objectifs de la révision simplifiée du P.L.U :**

Le projet porte sur la création d'une orientation d'aménagement du secteur situé au sud du bourg de Québriac et qui marque l'entrée dans le bourg depuis la route départementale n° 80.

Cet aménagement permettrait :

- Une mise en valeur et une mise en sécurité de l'entrée de bourg
- De conforter l'aspect bâti de l'entrée de bourg
- Une connexion piétonne sécurisée entre l'entrée de bourg, le bourg et le lotissement du Courtil Noë ou de la Donac
- Une mise en scène de la source dans le cadre de la création d'une boucle piétonne du centre bourg

La réalisation de jardins familiaux.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Décide :**

1 – de donner un avis favorable au projet de mise en révision simplifiée du P.L.U. ;

2 – dit que la concertation sera mise en œuvre selon les modalités suivantes : *un article dans le bulletin d'information communal, la libre consultation du dossier en Mairie, l'ouverture d'un registre de concertation ;*

3 – de charger le cabinet d'urbanisme Prigent et Associés de Rennes de réaliser les études nécessaires à la révision simplifiée du P.L.U. ;

4 – de solliciter de l'État, conformément à l'article L. 121-7 du Code de l'urbanisme, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la révision simplifiée du P.L.U. ;

5 – dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférents à la révision simplifiée du P.L.U. sont inscrits au budget de l'exercice 2012 ;



## FINANCES

### Décision modificative N° 2 du budget principal 2012

Séance du 28 septembre 2012

Afin de mettre en conformité les projets d'investissements et la comptabilité de la commune, il est nécessaire d'ajuster certaines dépenses.

Les devis pour la remise en état de la salle de la Nouasse sont supérieurs à l'inscription budgétaire (30 000 € au lieu de 20 000 €) et des frais d'étude ont été engagés en 2012 pour le projet de rénovation du clocher de l'église (+ 3 000 €).

Pour financer ces dépenses (13 000 €), il est proposé au conseil municipal d'inscrire des recettes supplémentaires perçues (+ 10 000 € de taxe locale d'équipement) et une diminution du programme « aménagement rue de la Landelle » dont les études ne seront pas réalisées en 2012 et de les affecter sur le programme « rénovation du clocher de l'église » (+ 3 000).

Les 3 000 € pris sur le programme « aménagement rue de la Landelle » seront réinscrits en 2013.

### Indemnité gardiennage de l'église (année 2012)

Séance du 30 novembre 2012

Le conseil municipal, décide de maintenir à 136,00 euros le montant de l'indemnité « gardiennage de l'église » qui sera versée pour l'année 2012 à la paroisse Notre Dame des Tertres.

### Décision modificative n° 3 (DM3) Budget Principal 2012

Séance du 30 novembre 2012

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les virements de crédits suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	VOTE
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	15 000 €
023	Virement à la section d'investissement	21 087 €
	<b>TOTAL</b>	<b>6 087 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	VOTE
7325	Fonds de péréquation des recettes fiscales communales et intercommunales	5 604 €
74121	DGF - Dotation de solidarité rurale	4 633 €
748314	Dotation unique de compensation spécifique à la TP	211 €
74833	Etat-Compensation au titre de la CET	211 €
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	4 150 €
	<b>TOTAL</b>	<b>6 087 €</b>

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Tarifs cantine scolaire année 2012-2013

Séance du 29 juin 2012

Repas enfant 3,30 €  
Repas adulte 4,20 €

### Tarifs garderie périscolaire année 2012-2013

Séance du 30 novembre 2012

Garderie du matin : accueil de 7 h 30 à 8 h 50  
Garderie du soir : accueil de 17 h à 19 h  
0,95 €/demi-heure

### Subvention exceptionnelle au profit de l'A.P.E (budget 2012)

Séance du 26 octobre 2012

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil Municipal décide d'accompagner l'Amicale des Parents d'Elèves pour la fête de fin d'année de l'école (15 décembre 2012) en participant financièrement au spectacle de Noël « EGO Le Cachalot », pour un montant de 600 euros.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Article	Libellé	VOTE
1641-0001	Remboursement des emprunts	720 €
2031-0000	Frais d'études - Zone du Grand Moulin	4 000 €
2315-0013	Immo. En cours Aménagement du Grand Bois	6 066 €
2313-0038	Immo. En cours - Rénovation du clocher de l'église (Maîtrise d'œuvre)	18 301 €
	<b>TOTAL</b>	<b>21 087 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Article	Libellé	VOTE
021-0001	Virement de la section de fonctionnement	21 087 €
	<b>TOTAL</b>	<b>21 087 €</b>



## PERSONNEL COMMUNAL

### Modification du tableau des effectifs

Séance du 31 août 2012

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, compte tenu des mutations, des recrutements, des modifications de temps de travail et des avancements de grade prononcés, et de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau.

Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Nature des emplois	Emplois créés	Emplois supprimés	Date d'effet
<b>Filière technique</b> Adjoint technique territorial	Adjoint technique territorial de 1 <sup>re</sup> classe	Adjoint technique territorial de 2 <sup>e</sup> classe	01/09/2012
	Adjoint technique territorial 2 <sup>e</sup> classe 10/35 <sup>e</sup>		01/09/2012

## INTERCOMMUNALITE

### Modifications statutaires de la Communauté de Communes Bretagne Romantique

Séance du 25 mai 2012

Le Conseil municipal APPROUVE l'intégration des compétences suivantes dans les statuts de la communauté de communes :

- *compétence optionnelle « développement de la vie culturelle du Territoire » ;*
- *compétence « développement économique » ;*
- *compétence optionnelle « prestations de services aux communes ».*

#### **Compétence optionnelle - développement de la vie culturelle du Territoire :**

- création d'un fonds d'aide culturel : soutien aux acteurs culturels du territoire communautaire (répondant à des critères qualitatifs)
- création d'un fonds de soutien à l'animation dans les communes : soutien aux dépenses de communication engagées pour l'organisation d'un évènement qui contribue à l'attractivité du territoire communautaire
- soutien à l'animation et mise en réseau des bibliothèques
- mise en place et animation d'un contrat local d'éducation artistique, en partenariat par exemple avec le Ministère de la culture et de la communication et/ou le Ministère de l'éducation nationale...

#### **Compétence développement économique :**

Dans le cadre de l'instauration de la taxe de séjour (1<sup>er</sup> janvier 2012), la réglementation impose à la communauté de communes d'investir la totalité du produit fiscal perçu dans la mise en valeur et la promotion touristique du territoire.

Aussi, la CCBR a décidé d'élargir sa compétence développement économique à travers la promotion et animation touristique du territoire communautaire :

adhésion et la participation au GIT du Pays d'accueil touristique de la Baie du Mont-Saint-Michel - Bretagne Romantique.

actions spécifiques en liaison avec les hébergeurs et acteurs du territoire et transversales aux différentes compétences exercées par la communauté de communes (campagnes d'informations, de promotions, de signalétiques, d'évènementiels, de formations...)

soutien à des actions ou investissements tendant à contribuer à la promotion touristique du territoire et à sa mise en valeur.

insertion dans les orientations des schémas régionaux et départementaux touristiques.

#### **Compétence optionnelle - Prestations de services aux communes :**

Intégration du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine de Combourg (SIGEP) par la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



## Modification statutaire de la Communauté de Communes Bretagne Romantique (CCBR)

Séance du 29 juin 2012

Le Conseil municipal approuve l'élargissement du champ de la compétence ENVIRONNEMENT de la communauté de communes à travers l'intérêt communautaire suivant : « Production et distribution de chaleur : création, gestion et exploitation d'un réseau de chaleur utilisant le combustible biomasse ».

Ce projet s'inscrit dans le prolongement de l'étude préliminaire d'une filière Bois-Energie locale sur la Communauté de communes. Cette étude a fait apparaître une ressource globale annuelle de 10 000 tonnes sur le plan local dont 1500 tonnes facilement et immédiatement mobilisables. La chaufferie dont il est question ci-après requiert un approvisionnement annuel de l'ordre de 1700 tonnes à l'année.

### Données générales du Projet :

Le projet de chaufferie bois est un projet de territoire : il participe au développement local (ressources, emplois, Travaux et infrastructures) Il s'inscrit parfaitement dans un contexte de maîtrise des coûts de l'énergie quand les coûts de l'énergie sont en augmentation constante.

11 unités sont impliquées dans ce montage : le complexe sportif communautaire, la piscine et son extension projetée, le collège, le gymnase, le Lycée, le CPSA, L'école élémentaire de Combourg, l'école maternelle de Combourg, Hyper U et Weldom. Le besoin énergétique est de 3500 MWh et la longueur du réseau est de 1650 ml.

La chaufferie bois est dimensionnée sur le principe de la biénergie (2 chaudières bois de 750KWh + 1 chaudière gaz d'appoint) pour un meilleur rendement et une meilleure adaptation durant les périodes de pointe.

La puissance retenue est de 3470 KW dont 78% dédiés au chauffage (le reste est dédié à l'eau chaude sanitaire)

L'investissement est évalué à 1 899 182 € HT.

Le projet est éligible aux aides du Fonds Chaleur à hauteur de 40%, le solde restant à financer par la communauté est de 1 139 509 € HT. Cette aide est basée sur un écart en coût de chauffage global de -5% par rapport à la situation de référence (état actuel des consommations).

Il est à noter que cet écart de coût entre la solution bois et la solution actuelle (gaz) ne fera que s'amplifier compte tenu de l'augmentation du prix des énergies. Par ailleurs, dans la solution bois, le combustible impacte beaucoup moins le coût de la chaleur (35%) par rapport au gaz (80%).

Tarifification de la chaleur : Le comité de pilotage a opté préférentiellement pour une solution ajustée de manière à faire en sorte que chacun des abonnés au réseau bénéficie de la même réduction de dépense de 5% par rapport à sa consommation actuelle. Cela revient à mutualiser le gain global en ajustant le prix de l'abonnement.

Mode de gestion : Le comité de pilotage a marqué sa préférence pour le mode de Gestion en Régie (en lieu et place de la DSP). Ce type de gestion permet de mieux maîtriser l'approvisionnement en bois avec ses avantages : prix, participation de la profession agricole, conservation de la plus-value sur le territoire, facteur d'émulation d'une filière bois locale. Le mode de gestion en Régie est compatible avec un contrat d'entretien passé avec un prestataire.

Impact environnemental : le projet permet d'économiser 900 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> soit l'équivalent des émissions annuelles de 350 voitures.

## Dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine de Combourg (SIGEP)

Séance du 31 août 2012

Le conseil municipal, approuve la dissolution du SIGEP à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, date à laquelle la CCBR va prendre la compétence dans le cadre de la gestion des équipements sportifs du territoire.

## Modifications statutaires de la CCBR Elargissement du champ de compétence voirie « Compétence entretien voirie »

Séance du 26 octobre 2012

Le transfert de la compétence voirie a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Ce dossier a fait l'objet de nombreuses discussions au cours des derniers conseils municipaux. Les débats avaient laissé voir une forte réserve des conseillers, compte tenu des insuffisances et des inconnues du projet alors que l'échéance proposée était le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Mais, plusieurs réunions et présentations ont été faites aux élus, pour pouvoir voter « un texte plus abouti et plus acceptable dans le contenu et sur les aspects financiers », comme l'a fait remarquer le maire, Armand Châteaugiron.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, c'est la communauté de communes qui sera responsable de l'entretien de la voirie. Elle assistera également les communes dans leurs projets de rénovation, dont la mise en place de groupement de commande.

Québriac a une situation particulière par rapport aux autres communes, car elle est adhérente au Syndicat des chemins du canton de Bécherel qui fait l'entretien des fossés et la rénovation des voies par groupement de commandes.

La commune gère de son côté le fauchage par des entreprises locales. Les contrats en cours iront jusqu'à leur terme. Les entreprises locales seront par la suite sollicitées par les appels d'offres émis par la communauté de communes.



## Modifications statutaires de la CCBR

Séance du 28 septembre 2012

Le Conseil municipal, APPROUVE l'élargissement du champ de la compétence SOCIALE de la communauté de communes à travers l'intérêt communautaire suivant : « *Création et gestion d'un Point Information Jeunesse* ».

### Description du projet :

Le thème de la jeunesse (12-25 ans) a été identifié comme une thématique prioritaire d'expérimentation sur le territoire de la Communauté de communes, avec par exemple la mise en place de lieux d'information pour la jeunesse sur le territoire communautaire.

### Mission du PIJ

- Une mission de service public, ayant pour objectif de permettre aux jeunes par l'information de devenir des citoyens actifs, responsables et autonomes
- Ouvert à tous les jeunes
- Accueil anonyme et gratuit

### Les actions du PIJ

Une information pratique et variée :

- Enseignement et formation
- Emploi et métiers (fiches métier, cursus de formation...informations du CRIJ (centre régional information jeunesse)
- Loisirs, vacances
- Vie quotidienne, logement, santé
- Europe et international

### Les services proposés :

- Accès internet
- Frappe curriculum vitae
- Baby sitting
- Offres d'emploi
- Accompagnement de projets de jeunes
- Logement

### Les animations :

- Des ateliers jobs d'été, ALSH, centre vacances (BAFA)
- Des forums sur la mobilité européenne, internationale
- Des groupes d'expression : santé, citoyenneté
- Des animations autour de l'usage des médias (internet, télévision, presse écrite...)

### Les outils de l'information jeunesse :

- Kits thématiques
- Des supports ludo-éducatifs : jeux, expositions
- Des guides pratiques

## Avis relatif à l'adhésion de nouvelles communes et de la Communauté de Communes du Pays d'Evran au Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon

Séance du 28 septembre 2012

Le conseil municipal, décide de donner un AVIS FAVORABLE à l'adhésion au Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon des 5 communes d'Ille-et-Vilaine, Vignoc, Lourmais, Plesder, Saint-Symphorien et Hédé/Bazouges, ainsi qu'à l'adhésion de la communauté de communes de Pays d'Evran en lieu et place des communes d'Evran et de Saint-Judoce.

## Demande de retrait du Syndicat Intercommunal des Chemins Ruraux de Bécherel

Séance du 26 octobre 2012

Considérant que les prestations offertes par le Syndicat Intercommunal des chemins ruraux du canton de Bécherel seront désormais assurées par la CCBR, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander le retrait de la commune de Québriac dudit syndicat.

Le Conseil Municipal, demande le retrait de la commune de Québriac du Syndicat Intercommunal des chemins ruraux du canton de Bécherel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## Schéma départemental de la coopération intercommunale Projet d'extension du périmètre de la CCBR aux communes de Saint-Brieuc-des-Iffs, Les Iffs, Cardroc

Séance du 26 octobre 2012

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'intégration des communes de Saint-Brieuc-des-Iffs, les Iffs et Cardroc dans la communauté de communes « Bretagne Romantique ».

## SMICTOM des cantons de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac Présentation du rapport annuel 2011

Séance du 26 octobre 2012

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets est présenté pour information et la délibération s'y rapportant ne donne pas lieu à un vote

### Situation 2011

Les faits marquants

- L'aménagement du nouveau siège administratif.
- Signature d'un plan stratégique sur 5 ans pour la prévention et la réduction des déchets. L'objectif est de 7% de réduction. Une subvention de l'ADEME de 343 K € est attribuée pour accompagner ce projet.
- Signature d'un nouveau contrat avec Eco-Emballages et avec l'ensemble des recycleurs pour une durée de 5 ans.
- Baisse importante du montant de la redevance entre 6% et 10%.



## TARIFS COMMUNAUX 2013

LOCATION "SALLE PARQUET"	
Associations de la commune	Gratuit

### PARTICULIERS DE LA COMMUNE

Grande salle + Office (1/2 journée)	138,75 €
Grande salle + Office (1 journée)	214,20 €
Vin d'honneur (Forfait)	59,70 €
Chauffage petite salle (forfait)	17,05 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,15 €

### PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Grande salle + Office (1/2 journée)	170,35 €
Grande salle + Office (1 journée)	285,60 €
Vin d'honneur (Forfait)	122,40 €
Chauffage petite salle (forfait)	17,05 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,15 €

### ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)

Chauffage petite salle (forfait)	17,05 €
Chauffage grande salle (forfait)	33,15 €

### LOCATION «SALLE CARRELAGE»

Associations de la commune	Gratuit
----------------------------	---------

### PARTICULIERS DE LA COMMUNE

Location pour 1/2 journée	138,75 €
Location pour 1 journée	214,20 €
Vin d'honneur (Forfait)	59,70 €
Chauffage (forfait)	33,15 €

### PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNE

Location pour 1/2 journée	170,35 €
Location pour 1 journée	285,60 €
Vin d'honneur (Forfait)	122,40 €
Chauffage (forfait)	33,15 €

### ORGANISMES EXTERIEURS (écoles, paroisse...)

Chauffage (forfait)	33,15 €
---------------------	---------

<b>Nettoyage des salles (parquet ou carrelage)</b>	<b>51,00 €</b>
--	----------------

### TAXES FUNERAIRES

Taxe d'inhumation	40,80 €
-------------------	---------

### CONCESSIONS «CIMETIERE COMMUNAL»

Concession trentenaire	102,00 €
Concession cinquantenaire	173,40 €

### LOCATION «TABLES ET BANCS»

Location tables et bancs (le ml)	7,30 €
----------------------------------	--------

### PHOTOCOPIES

Photocopie format A4 (1 à 5 copies)	0,20 €
Photocopie format A3	0,40 €

### DROITS DE PÊCHE

#### PARTICULIERS DE LA COMMUNE

Ticket journalier	2,70 €
Carte annuelle	27,00 €
Jeunes de 12 à 16 ans (carte délivrée uniquement en mairie)	Gratuit

#### PARTICULIERS HORS COMMUNE

Ticket journalier	3,20 €
Carte annuelle	32,00 €

### TAXES FUNERAIRES

1/12 page	8 x 4 cm	40,80 €
1/6 page	8 x 8 cm	102,00 €
1/6 page	18 x 4 cm	173,40 €
1/4 page	12 x 8 cm	7,30 €
1/3 page	18 x 8 cm	0,20 €
1/2 page	18 x 12 cm	0,40 €
1 page	24 x 18 cm	2,70 €



## Québriac et son passé seigneurial (4<sup>e</sup> et dernière période)



Par Bernard ARRIBARD.  
Juillet 2012.

En ce début du 19<sup>e</sup> siècle, disparaît la vieille demeure ancestrale de la famille de Québriac, puis de Guémadeuc qui fut l'apanage de leur passé et de leur gloire pour laisser place à une demeure plus moderne, un château de style néo-classique construit par l'architecte Rennais Louis Richelot (1786-1855)

Il s'agit d'un château avec au centre de la façade un porche à colonnes s'ouvrant sur un vestibule orné de colonnes et de niches abritant des statues de Vénus.

Gwénaëlle de Carne dans ses recherches sur l'architecture néo-classique à Rennes – Louis Richelot 1786-1855 nous relate cette période.

« Le terme néo-classique fait partie de ces mots muets d'autant plus qu'il est difficile de délimiter ses frontières dans l'espace et dans le temps. Qu'est-ce donc que le néo-classicisme ?

Vers 1760, les découvertes archéologiques faites à Herculanium, à Pompéi, mais aussi en Sicile, en Grèce, en Syrie et en Dalmatie suscitent l'enthousiasme. Le retentissement de ces découvertes est tel que les architectes des pays de culture européenne, déjà imprégnés d'art gréco-romain, se précipitent en Italie pour se retremper aux sources du classicisme. Le néo-classicisme est une relecture des modèles classiques et une remise à l'honneur des idées de la Renaissance. Rien d'étonnant donc si les architectes des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se réfèrent aux meilleurs interprètes des maîtres antiques et au plus célèbre de ces derniers : Andrea Palladio. A Rennes, ce

*Palladio va trouver un admirateur passionné en la personne de Louis Richelot.*

*En 1826, il s'établit à son propre compte à Rennes. Il est nommé architecte de la Cathédrale comme successeur de Crucy, puis architecte du Département d'Ille et Vilaine en 1828, architecte du Diocèse en 1837, architecte des Monuments Historiques et du Palais de Justice de Rennes en 1838. Sa première grande œuvre est l'Hôtel de Courcy au 9, rue Martenot à Rennes en 1827, qui rappelle la villa Rotonda à Vicence. Parmi ses œuvres nous trouvons également l'hôtel Richelot au 4, rue Martenot à Rennes, la sous-préfecture de Redon et le château de la Houssaye dans cette même ville, le château de Québriac, le Manoir de la Gromillais à Québriac, l'hôtel Villemain au 6, rue Martenot à Rennes, le château du Grand Domaine à Saint-Gilles, l'hôtel de Lépinay au 9, rue du Général Guillaudot à Rennes ».*



Ange-François-Joseph Comte de Castellan était le demi-frère du célèbre initiateur des comices agricoles en France, Louis de Lorgeril puisque leur mère, Louise-Gabrielle de Kermarec de Traurout, avait épousé en première noce, Jean-Thomas-Baptiste de Lorgeril chef de nom et d'armes, décédé subitement au cours d'une visite au château de la Bourbansais en Pleugueneuc en décembre 1779.

Louis de Lorgeril catholique fervent et ardent royaliste, a marqué son passage dans notre région, puisqu'il a été Maire de Plesder de 1815 à 1821, puis Maire de Rennes de 1821 à 1830 et Député d'Ille-et-Vilaine de 1828 à 1830. La fin du règne de Charles X et l'instauration de la Monarchie de Juillet mirent un terme à ses mandats de Maire de Rennes et de Député, brisèrent sa carrière politique et le rendirent à ses travaux agricoles. Il oeuvra beaucoup au développement et au progrès de l'agriculture. La colonne, obélisque de granit érigé le 30

Septembre 1852 en bordure de la route de Rennes-Saint-Malo à hauteur de Pleugueneuc – Plesder est là pour rappeler et perpétuer son souvenir, en qualité de fondateur des comices agricoles. (Pour en savoir plus : Le comice rural de Plesder, Ille-et-Vilaine: le premier des comices agricoles bretons : l'histoire et l'évolution des comices en Bretagne romantique : Louis de Lorgeril, 1778-1843, initiateur des Comices agricoles, maire de Rennes, 1821-1830 par Christian Jouquand, Jean-Louis Tourenne, Joseph Ménard paru en 2008)



## Cadastre du Château de Québriac en 1836

Rosalie Dubois de Hautbreil, née à Fougères le 27 messidor An VIII, fille unique de Joseph-Marie Dubois de Hautbreil et de Jeanne-Marguerite Fournier de la Pommeraye, propriétaires de ce nouveau château épouse à Rennes le 20 octobre 1819 Ange-François-Joseph<sup>1</sup> comte de Castellan né à la Motte-Beaumanoir en Pleugueneuc le 20 octobre 1784.

Le Château de Québriac passe ensuite à **Charles-Marie Comte de Castellan (1922-1911)** qui avait épousé à Lamballe, le 23 janvier 1850, Marie-Anne-Eléonore-Augustine Sevoy (...-1900), fille de Pierre-Claude-Florian Sevoy, sous-préfet de Dinan, et de Eléonore Surcouf (descendante du corsaire malouin Robert Surcouf (1671-1720).

### Cinq enfants vont naître de cette union :

Marie-Angèle-Anne de Castellan née à Québriac (1850-1889)

épouse à Québriac, le 24 septembre 1877, Pol-Aurélien-Marie-Corentin Potier, Baron de Courcy

Berthe-Marie de Castellan née à Québriac (1852-1913)

épouse à Québriac, le 5 avril 1880, Raoul-Ambroise-Marie de Bergevin

**Charles de Castellan** né à Québriac (1854-1905 )

il décèdera au Château de Québriac. Il avait épousé Marie-Anne-Joséphine de Suyrot de Mazeau

Georges-Marie-Charles, né à Québriac (1861-...)

épouse le 9 octobre 1888 Jeanne-Marie-Marthe de Parcevaux à Kéruscar en Lannéanou (Finistère).

Madeleine décédée et inhumée à Québriac à l'âge de 29 mois.

**Puis la génération suivante, le Comte Charles de Castellan, époux de Marie-Anne-Joséphine de Suyrot de Mazeau auront au moins quatre enfants :**

Hervé-Marie-Charles, Marquis de Castellan (1887-1922)

avait épousé en 1921 Jeanne Brard.

Charlotte-Marie-Anne de Castellan (1888- ...)

épouse à Québriac, le 25 août 1910 Jacques-Louis-Paul-Charles Marie Vicomte des Forges de la Boucelaye.

Jean, Marquis de Castellan (1889-1957), sous-lieutenant au

2<sup>e</sup> Régiment des chasseurs à cheval en avril 1915, chef de nom et

d'armes en 1925, épouse à Dinan en octobre 1922 Demoiselle Yvonne Urvoit de Saint-Mirel.

**Paul, Comte de Castellan**, né à Paris (1891-1977),

maréchal des logis au 51<sup>e</sup> régiment d'artillerie en 1915, avait épousé

Geneviève de La Fare, née en 1889 et inhumée à Québriac le 1<sup>er</sup> mai

1966. Aujourd'hui, le Château est propriété de leur fille **Thérèse de Castellan**, veuve de Claude Bergues La Garde.



## Sources

Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.

Archives Départementales d'Ille et Vilaine Cote 41B, Art 392 Association Bretonne par Alfred Anne Duportal. Archives de l'Arrondissement de Saint-Malo.

Archives Communales de Québriac. Québriac par Joseph Houitte ancien maire, Edition 1978.

Filiations Bretonnes du Vte H. Frotier de la Messelière et Additif de J.D. de Saint-Front.

Les Grandes Seigneureries de Haute Bretagne de l'Abbé Guillontin de Corson.

Le Parlement de Bretagne de F. Saulnier.

Extrait de la Généalogie de M. Wattel Denis, descendant de Georges de Guémadeuc.

Extrait de la Revue d'Histoire et d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine Année 1908.

Relevés de l'abbé Jallobert

«Extrait sur les familles de Québriac».

Extrait de Généalogie Magazine n° 198 de novembre 2000 - Généalogie du Duc d'Aiguillon né Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis de Richelieu, Ministre de Louis XV et Généalogie Magazine n° 245 de février 2005 sur la généalogie de la famille du Plessis Seigneur de Richelieu et n° 267 de Février 2007 - Album les Surcouf.

Histoires de Bretagne - La Bretagne Province par Barthélémy Pocquet.

L'Architecture Néo-Classique à Rennes Louis Richelot 1786 -1855 de Gwénaëlle de Carne.

Le marquis va-nu-pieds roman de Isabelle Huchet Editios J.C. Lattès mai 2004 ;

Richelieu de Françoise Hildesheimer chez Flammarion septembre 2004 Elites Bretonnes sous l'Empire Ille-et-Vilaine et Finistère Dictionnaire biographique par Luc Boissard Saint-Malo 1998.

«Si Pleugueneuc et ses environs m'étaient contés...» Histoire et mémoire du pays de la Bretagne Romantique ; dont revue numéro 25 d'Avril 2004.

Bibliologie Bretonne - P.E.C.I.A. :

Le manuscrit médiéval - Les Heures de Marguerite de Fontenay par Diane Booton revue Scriptorium (Vol. LVIII/2, 2004).





## La maison des services vous accueille

Installée dans les anciens locaux de la Maison de l'Emploi à Combourg, la Maison des services accueille les permanences de ses divers partenaires sociaux. Elle offre à toutes et à tous une palette de prestations pour vous aider à mieux vivre au quotidien.

**Citons :**

### • L'emploi :

**L'Association Actif** propose des missions de travail, des formations, un suivi et un accompagnement individuel, professionnel et social.

Le mardi sur rdv de 8 h 30 à 12 h

Tél. 02 99 69 20 46 ;

**Cap Emploi** assure l'information et le conseil auprès des personnes handicapées en vue d'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire (projet formation, projet professionnel, aide à leur recherche d'emplois).

Le mercredi sur rdv de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Tél. 02 23 44 82 30 ;

**Le Fil Rouge** accompagne les personnes présentant des troubles psychiques demandeuses d'insertion ou de maintien dans l'emploi.

Le mercredi (semaine impaire) sur rdv

de 9 h 30 à 12 h 30 - Tél. 02 99 36 67 67 ;

**La Mission Locale** apporte son aide aux jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle (emploi, formation, logement, santé, transport).

Le mardi sur rdv de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h - Tél. 02 99 82 86 00 ;

**L'AREP** organise des entretiens individuels ou semi-collectifs dans le cadre d'une prestation de mobilisation vers l'emploi de publics en difficulté.

Le mercredi (toutes les 3 semaines)

sur rdv de 9 h à 12 h - Tél. 02 99 21 36 10 ;

**Le CLPS** mène des actions d'orientation professionnelle, d'accompagnement à la recherche d'emplois et de formation générale. Le mercredi (toutes les 3 semaines) sur rdv de 9 h à 12 h - Tél. 02 99 21 36 10.

### • Le logement :

**L'ADIL** diffuse une information gratuite sur les problèmes d'ordre juridique, financier ou fiscal ayant trait au logement.

1<sup>er</sup> mardi du mois sans rdv de 14 h à 16 h 30

Tél. 02 99 78 27 27.

### • La consommation :

**UFC Que choisir** aide et conseille le consommateur, en cas de litiges civils.

Le mercredi sans rdv de 9 h 30 à 11 h 30

Tél. 02 99 56 80 47.

### • L'accompagnement :

**Le PAEJ** créée, par l'écoute, une relation de confiance pour répondre à des problèmes de mal-être des jeunes.

Le mercredi (semaine paire) de 17 h à 18 h

Tél. 0 800 804 801 ;

**L'UDAF 35** propose des entretiens d'information pour des parents séparés ou dans un projet de séparation. Elle peut susciter des rencontres avec un médiateur pour élaborer des accords.

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois sur rdv - Tél. 02 23 48 25 67.

### • Une information thématique

**L'Armée de Terre** informe sur ses différentes filières et métiers.

3<sup>e</sup> mercredi du mois sur rdv de 14 h à 16 h

Tél. 02 23 44 52 19.

## RPAM (Relais parents assistants maternels) de la Bretagne Romantique

Pour répondre à la demande croissante des familles, les élus ont décidé de renforcer l'équipe du RPAM.

Les animatrices, éducatrices de jeunes enfants : Katell SEVRAIN, Corinne VAUDRY et Marie DUBOIS accueillent parents et assistants maternels, pour toute question relative à l'accueil du jeune enfant.

### Les permanences téléphoniques ont lieu :

- le lundi matin (9 h-12 h 30) ;
- le mardi toute la journée (9 h-12 h 30 / 13 h 30-17 h 30) ;
- le mercredi après-midi (13 h 30-17 h 30) ;
- le vendredi matin (9 h-12 h 30).

### Les permanences sur rendez-vous ont lieu :

- le lundi matin à Saint-Pierre de Plesguen ;
- le lundi après-midi et jeudi matin à Tinténiac ;
- le mardi après-midi à Combourg ;
- le mercredi matin et le vendredi après-midi à La Chapelle aux Filtzméens.

### Des ateliers d'éveil (sur inscription) à destination des enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur parent ou assistant maternel sont proposés :

- à Tinténiac le mardi matin et vendredi matin,
- à Combourg le vendredi matin
- à Saint-Pierre de Plesguen le jeudi matin.

Contact : rpam@bretagneromantique.fr

Tél. 02 99 45 20 12



## LA 8<sup>e</sup> SEMAINE DE L'ENFANCE A FAIT LE PLEIN

2400 enfants et parents accueillis par 37 structures différentes. Merci à tous !!!

Petite rétrospective sur Québriac...



Comptines à l'espace jeux Badaboum avec Christiane de la bibliothèque Je, Tu lis...



Atelier motricité à la Halte Garderie Parentale



Ludomino, temps de jeux pour les enfants 3 mois à 12 ans

Atelier manuel Créa'Lude



## SMICTOM de Bécherel, Combourg, Hédé et Tinténiac



Attention aux sacs déposés trop tard sur les lieux de collecte.

En effet, nous vous rappelons que les camions collectant les déchets recyclables passent très tôt. Nous vous conseillons de déposer vos sacs jaunes la veille au soir ou très tôt le matin, afin d'éviter de voir des sacs jaunes restés sur la voie publique.

Merci.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
jeudi 10	Jeudi 7	Jeudi 7	Vendredi 5	Vendredi 3	Jeudi 13
Jeudi 24	Jeudi 21	Jeudi 21	Jeudi 18	Jeudi 16	Jeudi 27
				Jeudi 30	

### JOUR DE COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES – SAC JAUNE (disponible en mairie)

Papiers, enveloppes blanches (avec ou sans fenêtre), journaux, briques alimentaires, flacons, boîte à œufs (en carton), bouteilles en plastiques, cartons, boîtes de conserve.

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Jeudi 11	Jeudi 8	Jeudi 5	Jeudi 3	Vendredi 15	Jeudi 12
Jeudi 25	Jeudi 22	Jeudi 19	Jeudi 17	Jeudi 28	Vendredi 27
			Jeudi 31		



## A.A.V.I. Association d'Aide aux Victimes d'Incendie et d'Accidents Corporels

### Communiqué d'information

Pour répondre aux attentes des victimes choquées, fatiguées tant physiquement que moralement, suite à un incendie ou accidents avec dommages corporels, l'A.A.V.I. a été créé au mois d'octobre 2010 (parution au journal officiel des associations du 09.10.2010)

### Aide aux Victimes d'incendie

L'A.A.V.I. informe, conseille et soutien les victimes ayant eu leurs biens détruits par un incendie (habitation, commerce, entreprise, exploitation agricole).

L'association est à la disposition des victimes pour toutes questions concernant le relogement, l'acompte d'urgence, les délais pour lister et chiffrer leurs pertes, la vétusté et les délais pour la clôture de leur dossier. L'association peut faire une étude des contrats d'assurances et orienter les sinistrés dans leurs démarches.

### Aide aux Victimes d'accidents corporels

L'A.A.V.I. intervient auprès des victimes, responsable ou pas de l'accident à l'origine des blessures : accident de la circulation (sortie de route ou collision) lors de déplacements privés ou professionnels, accident de la vie privée (chute d'un toit, chute dans les escaliers...), accident de sport, de chasse, tout accident ayant été causé par un tiers... dès lors qu'une indemnisation peut être sollicitée auprès d'une compagnie d'assurance, mais aussi pour les victimes par ricochet notamment pour les ayants droits d'une victime décédée.

Quelle que soit la situation, l'association peut aider, écouter et éviter l'isolement.

L'association peut mettre en relation les victimes avec des professionnels de l'indemnisation sinistre incendie ou dommages corporels.

### Permanence

M. Pascal Pantaléon bénévole au 06 19 98 21 64

Mail : [association-aavi@orange.fr](mailto:association-aavi@orange.fr)

[www.aide-victimes-incendie.fr](http://www.aide-victimes-incendie.fr)

[www.aide-victimes-incendie.fr/dommagescorporels.html](http://www.aide-victimes-incendie.fr/dommagescorporels.html)

## Conciliateur de justice pour le canton - Hédé



La mission du conciliateur est d'essayer de résoudre les litiges de la vie courante, de faire aboutir les deux parties de résoudre les conflits de la vie quotidienne : trouble du voisinage, désaccord entre particuliers, litige de la consommation ou avec une entreprise, ou encore problème de loyers. Le rôle des conciliateurs de justice a été défini en 1978. Jusqu'en 2010, il relevait des affaires traitées par le tribunal d'instance. Aujourd'hui, viennent s'ajouter celles relevant du tribunal de commerce et des baux ruraux. Le rôle du conciliateur s'arrête là où le magistrat du tribunal d'instance se doit d'intervenir.

La mission du conciliateur de justice est basée sur le bénévolat. Les consultations pour le public sont entièrement gratuites.

Pour tout contact, prendre rendez-vous avec le secrétariat de l'hôtel de ville de Hédé Bazouges, tél. 02 99 45 46 18. Monsieur Louis Jouan tient permanence une fois tous les quinze jours. Prochaines permanences, mardi 22 janvier et mardi 5 février 2013 de 9 h à 12 h.

## Halte-garderie Trampoline

Vous désirez favoriser l'éveil et la socialisation de votre enfant ?

Vous souhaitez lui permettre :

- de s'épanouir avec d'autres enfants
- d'évoluer de façon autonome
- de développer sa motricité
- de découvrir les règles de la vie en collectivité

Vous voulez ouvrir votre enfant à une vie sociale, inscrivez-le à la HALTE-GARDERIE de Québriac.

Jeux, activités manuelles, parcours de motricité, chants, danses, comptines et tout cela adapté à l'âge de vos bambins de 4 mois à 4 ans.

Cet espace est accessible à TOUS, parents en activité professionnelle, en congé parental, au chômage.

Cette halte-garderie parentale est ouverte aux résidents de toutes les communes environnantes du mardi au vendredi de 9 h à 17 h. Le lundi après-midi de 13 h à 18 h, un accueil spécifique est réservé aux enfants de 2 à 4 ans pour un accès à l'autonomie, un premier pas vers l'école... Tél. 02 99 23 08 92.



## ADMR

### Saviez-vous que L'ADMR s'adresse aussi aux familles ?

L'ADMR accompagne les familles au quotidien en leur apportant une aide matérielle et/ou une aide éducative et parentale.

« Au retour de maternité, j'étais très fatiguée. Mon mari pouvait m'aider uniquement le soir après sa journée de travail. J'ai contacté l'ADMR de ma commune et une professionnelle vient deux fois par semaine pour s'occuper des enfants et m'aider dans tâches ménagères. Ainsi grâce à l'ADMR je peux souffler un peu et profiter de mon bébé. »

### A quels moments ?

L'ADMR vous accompagne lors des évènements qui provoquent un changement dans votre vie familiale. Il s'agit en effet, d'un soutien temporaire, proposé à la famille afin de l'aider à surmonter les difficultés ponctuelles qu'elle rencontre suite à un évènement familial : Apprendre et accueillir le petit dernier de la famille tout en s'occupant de ses frères et sœurs, apprendre à vivre seul(e) avec ses enfants après une séparation,, faire face au quotidien pendant une maladie...

### Quel est le coût ?

La participation financière qui vous ai demandée dépend de votre quotient familial (en lien avec votre situation personnelle). Le reste du coût d'intervention peut être financé par votre caisse d'allocation familiale (CAF, MSA) ou par le conseil général. Vous pouvez également bénéficier des déductions fiscales accordées au titre des services à la personne.

### Qui intervient ?

En fonction de vos besoins, l'accompagnement sera effectué par des professionnels qualifiés, formés et encadrés par nos services. Le salarié s'engage à respecter l'intimité et la vie privée des familles.

**N'hésitez pas à vous adresser à :** ADMR - Canton de Tinténiac

2, avenue des Trentes - 35190 Tinténiac - Tél. 02 99 68 06 57 - tinteniac.asso@admr35.org



## Repas du CCAS de Québriac

Les convives



Armand Châteaugiron entouré des doyens



Les danseurs



Les chanteurs



La chorale des jeunes « les serveurs »



Le dimanche 28 octobre 2012, le Centre Communal d'Action Sociale a réuni plus de 80 personnes de la commune lors de son repas traditionnel au restaurant scolaire. Les Membres du CCAS ont accueilli les invités et plus particulièrement M<sup>me</sup> Beon, 90 ans et M. et M<sup>me</sup> Quemeray, 88 ans ; les trois doyens de l'Assemblée. C'est dans une ambiance chaleureuse que les convives ont pu se retrouver et apprécier les nombreuses chansons, histoires et

anecdotes. Certains ont même pu exprimer leur talent de danseurs sur des airs de chants et d'accordéon. Comme la tradition le veut, ce sont les jeunes de la Commune qui ont servi leurs aînés et ont même poussé la chansonnette. De quoi entretenir les liens intergénérationnels... Bravo à tous les participants.



## Exposition sur le Cirque

Jeudi 20 décembre 2012, l'école de Québriac a invité les parents à venir voir une exposition sur le cirque. Nous pouvions y admirer les productions de tous les élèves ainsi qu'une maquette réalisée par Monsieur Lardier, passionné du cirque et des maquettes et des photos de l'arrière grand-mère d'Issa qui a travaillé très longtemps pour les plus grands cirques. Cette dernière était venue parler de son ancien métier aux élèves des classes élémentaires. Cela avait été un échange très enrichissant pour les enfants. Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Lardier, maquettiste, l'arrière grand-mère d'Issa et madame Dupé pour son diaporama et toutes ses photos sur le cirque.





## Les lectures de Christiane

Pause lecture  
à la bibliothèque

**Prochain rendez-vous :**  
**Vendredi 25 janvier**  
**de 11 h à 11 h 45**  
*animée par Christiane*

La bibliothèque propose aux 0-3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, ou assistantes maternelles, de partager un moment autour de la lecture d'albums pour les tout-petits. Des mots, des images, des émotions... pour partir ensemble à la découverte du livre.  
**Gratuit et ouvert à tous.**  
**RDC, espace petite enfance.**



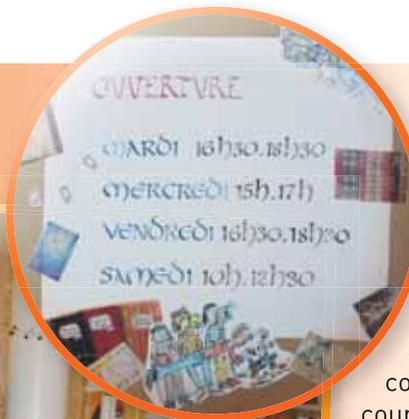
Lecture aux classes  
de grande et moyenne sections



## Des enfants créent leur comité de lecture

### Les «kidélires»

*Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2013*



« Et si on créait un club de lecture ! »

C'est à l'initiative de Paul Campen que le comité de lecture pour juniors a vu le jour à Québriac dès septembre 2012 et a réuni un groupe composé de huit enfants de 9 à 12 ans.

Après une première rencontre consacrée à la présentation de leurs coups de cœurs, les enfants ont listé les livres à lire pour le trimestre suivant ; une dizaine de titres sont alors proposés.

Pas si facile de parler de ses lectures ! Il faudra un peu de temps aux «kidélires» pour trouver leur rythme de croisière... avant d'intégrer de nouveaux moussaillons !

Retrouvez nous au 14, rue de la liberté où dans un espace de 130 m<sup>2</sup> romans, BD, documentaires, revues, 200 nouveaux DVD vous attendent... Catalogue en ligne [www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr) (suivre le lien médiathèque).



## Badaboum association de Québriac (éveil des enfants de 0 à 3 ans)

Après bien des incertitudes et un moral en baisse au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, l'Espac-Jeux «Badaboum» poursuit son chemin, suite à l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin.

Cette année, l'association compte 23 adhérents (16 filles et 7 garçons); soit un effectif très satisfaisant. Depuis la reprise de septembre, Anne-Gaëlle, l'éducatrice recrutée par le Sivu Anim'6 n'est intervenue que deux lundis et, étant actuellement en congés de maternité, ce sont les parents et assistantes maternelles présents qui assurent les matinées de Badaboum auprès des enfants. A partir du 7 janvier 2013, une nouvelle éducatrice interviendra à l'Espac-Jeux.



le temps de regroupement  
les comptines



Les Anniversaires

Tous les lundis, nous nous retrouvons de 9 h à 11 h 45 dans les locaux de la Halte-Garderie Trampoline afin de jouer, danser, partager jeux et jouets, bricoler... tous ensemble. Le dernier lundi de chaque mois, nous fêtons les anniversaires des enfants. « C'est trop sympa de souffler les bougies avec les copains-copines de jeux ».

Durant ce 1<sup>er</sup> trimestre et en plus des activités d'éveil (comptines; collage; peinture; gommettes...), nous avons participé à la semaine du goût sur le thème des fruits et nous avons également eu une lecture animée par Christiane, dans le cadre de la 8<sup>e</sup> semaine de l'Enfance.

Afin de compenser et d'animer certaines matinées, le Sivu a mis à disposition pour les enfants, des intervenants durant l'absence d'Anne-Gaëlle. Nous avons eu pendant trois lundis la visite de Simon du SIM pour des animations musicales et une séance de motricité avec Delphine est également prévue.

La visite du Père Noël le 17 décembre ; le grand ménage des locaux un samedi de printemps ainsi qu'un après-midi festif en juin sont également au programme.

Fabienne Fissot, présidente et le bureau



animation musicale  
de Simon du sim



Intervention de christiane pour la semaine  
de l'enfance (lecture)

Renseignements: 02 99 68 19 06  
ou par mail: badaboumquebriac@gmail.com

Toute l'équipe de "Badaboum" vous souhaite  
une Bonne et Heureuse Année 2013 !



## AU BOIS DES LUDES LUDOTHEQUE

### Au Bois des Ludes, c'est quoi ?

L'association « Au Bois des Ludes » est une ludothèque semi-itinérante : un local fixe sur une commune et des permanences et animations en itinérance sur les autres communes intéressées. Après avoir été accueillie durant 4 ans sur Tinténiac, l'association est actuellement hébergée par la communauté de communes de la Bretagne romantique, sur la commune de Québriac (bâtiment modulaire, derrière les salles polyvalentes).

### On y fait quoi, au Bois des Ludes ?

#### Le prêt de jouets et jeux

L'association propose à ce jour 4 permanences, hors vacances scolaires

- mardi, 10h-11h30, au local de Québriac
- mardi, 17h-18h, au Centre culturel de Combourg
- mercredi, 17h-19h, au local de Québriac
- vendredi, 17h-19h, au local de Québriac

L'adhésion à l'association est de 15€ pour une année, de date à date, pour toute la famille.

Le prêt de jeu a un coût variant de 0,7 à 1€, selon la formule de prêt choisie.

Un chèque de caution de 80€, non encaissé, vous est demandé à l'inscription.

#### Le prêt de jeux surdimensionnés

En plus de ses 1.800 jouets et jeux de société, Au Bois des Ludes s'est doté d'une collection de 100 jeux surdimensionnés. Ils peuvent être loués pour toute occasion festive et conviviale.

#### Quelques-unes de nos animations régulières :

Retrouvez tous les programmes et les prochaines dates sur notre site [www.auboisdesludes.com](http://www.auboisdesludes.com).

**Ludomino** est une animation parent-enfant ou enfants-assistantes maternelles en alternance sur Saint Domineuc, Hédé-Bazouges et Québriac, le mercredi matin, 10h-11h30, en partenariat avec le SIVU Anim'6.

**LudoLire** est également une animation parents-enfants organisées en partenariat avec une bibliothèque. Il s'agit d'un temps de lectures et de jeux autour d'une thématique.

**Cours d'échecs pour enfants** : le mardi de 18h à 19h au local de Québriac.

Inscription : 70€ / année + adhésion à l'association (15€).



**Ateliers Créa'Lude** : Atelier parent-enfant de conception d'un jeu en bois. 5€ / enfant (achat du matériel) et gratuit pour les adultes. Nombre de places limité.

**Prochain Atelier Créa'Lude** : samedi 23 février, 10h-12h, à Québriac pour les 7 ans et +.

**Ateliers Objectif Lude Vacances** : Atelier de découverte de jeux pendant les vacances scolaires. Inscription obligatoire. Jeux + goûter. 2€ / enfant et gratuit pour les parents. Nombre de places limité.

**Prochain Objectif Lude Vacances** le mercredi 27 février, 14h-16h, au local de Québriac.

**Soirées « Au Coin du Jeu »** : un vendredi tous les deux mois, de 20h à 22h, au local de la ludothèque.

Il s'agit d'une soirée jeux familiale réservée aux ados et pré-ados et leurs parents.

**Prochaine date** : le vendredi 25 janvier.

**Soirée jeux en vadrouille** : un samedi tous les deux mois, 17h30-22h, dans les bars des communes alentours. Après-midi et soirée jeux à déguster en famille, dès 4 ans, ou entre amis. Gratuit et ouvert à tous pour découvrir de nouveaux jeux !

**Prochaine date** : samedi 9 janvier, au bar « Le Ticia » à La Baussaine.

**Et, à noter dans vos agendas, le 6<sup>e</sup> Lud'Estival** : samedi 6 juillet, à Québriac !

Au plaisir de vous accueillir, autour d'un jeu !



## Comité des fêtes du Grand Bois

Chers amis, Comme les années passées, vous nous avez fait le plaisir de venir nombreux à nos deux manifestations des 8 mai et 15 août 2012. Vous avez été nombreux à apprécier notre cuisse de boeuf grillée de notre repas du 15 août.

Nous vous remercions de votre présence. Nous serons ravis de vous compter parmi nous lors de nos prochaines manifestations.

Un grand merci aux bénévoles qui permettent la continuité de ses manifestations. Bien entendu, nous comptons sur vous, l'an prochain, afin que perdure ces petites fêtes traditionnelles. D'ici là, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2013.



Amicalement - Le bureau



## Queb'Rando

La Ville Gouin - 35190 Quebriac  
Tél : 06 31 81 93 15



Les membres de l'association Queb'rando vous souhaitent une **Bonnes Année 2013**, pleine de joie, de santé et de randonnées dans les chemins entretenus par l'association en partenariat avec la commune et la communauté de commune. La communauté de communes ayant acquis de nouvelles compétences, de nouvelles missions vont être confiées à l'association.

L'assemblée générale du 16 novembre 2012, après avoir présenté et adopté le bilan de l'année écoulée, a arrêté le calendrier des projets 2013.

*Entretien et observation de l'état des chemins et valorisation du patrimoine. Quelques dates à retenir.*

### Activités 2013

**Dimanche 21 avril** : randonnée pédestre à l'extérieur de la commune.

**Samedi 8 juin** : randonnée pédestre semi-nocturne.

**Dimanche 8 septembre** : fête annuelle à l'Étang des Noës, Queb'Rando Randonnées équestres et pédestres.

**Participation habituelle aux différentes manifestations (fête de la musique, Virade, Téléthon...)**

Le soutien de chacun est bien sûr le bienvenu pour conserver notre merveilleux patrimoine rural, afin de permettre à tous de randonner avec ou sans Queb'Rando mais grâce à Queb'Rando en partie.

Ainsi, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau pour proposer vos idées, votre aide et votre temps pour le débroussaillage et l'entretien des chemins.

#### Tarif adhésion :

- Famille : 15 euros
- Individuel : 10 euros

Le Bureau

## Québriac Marpod

2012 se termine, mais pour nous, avant tout une année de réflexion. Nous attendions la venue d'un groupe de Marpod pour une rencontre prévue au mois de juillet, hélas, la conjoncture économique en a décidé autrement. Il devient très difficile de faire des échanges, le coût des transports dû à la hausse des carburants risque de faire une sélection dans les personnes pouvant prétendre venir à Québriac.



Depuis 4 années, nous nous sommes tournés vers les enfants, en installant un centre de loisirs en été qui connaît un grand succès sous l'impulsion de Doru VasIU, le président de l'association de jumelage de Marpod. Maintenant il faut essayer de faire venir des adolescents autour d'un projet et leur faire découvrir le bénévolat qui manque beaucoup là bas.

Pour ce faire, il faut également que de notre côté les québriacois se montrent plus enthousiasmes pour notre jumelage et viennent étoffer notre groupe qui a besoin d'un renouvellement.

20 ans de relations ne doivent pas s'arrêter, nous le savons que les jumelages connaissent des hauts et des bas et un certain essoufflement arrive lorsque le noyau est toujours le même. Nous avons besoin d'idées neuves et de personnes voulant s'engager à nos côtés. Toutes les personnes ayant participé aux échanges entre nos deux communes, gardent des souvenirs inoubliables que ce soit lors des voyages, avec toutes les belles régions traversées mais surtout par l'accueil de nos amis de Marpod nous permettant de partager leur vie quotidienne et toutes les traditions dans leur petit village roumain.

L'emploi n'est pas présent en dehors de l'agriculture mais les nouvelles technologies sont là. Les villages perdent les jeunes qui partent vers les villes, comme en France. Depuis quelques années, les habitations se « modernisent », l'adduction d'eau permet dorénavant d'installer des salles de bains et des toilettes. Les voitures et les tracteurs remplacent peu à peu les chevaux, une évolution que nous avons vue progressivement se mettre en place mais où sont les entrepreneurs ?

L'image de la Roumanie faisant référence aux Roms (voleurs de poules) souvent mal traitée par les médias fait qu'un grand nombre assimile les roumains à des personnes peu recommandables, alors je vous invite à visiter la Roumanie pour y découvrir des gens chaleureux et accueillants qui travaillent durs par manque de matériel et un pays magnifique de par sa nature et son relief. Nous envisageons d'organiser au mois de février, une réunion publique pour présenter le jumelage, nous souhaitons vous voir très nombreux

Bonne fêtes de fin d'année

Patrick Boissier





Groupe de Renfort Musculaire



Groupe de Step confirmer



Groupe de step débutant



Gym d'entretien

\*pour la marche Nordique, chaque personne doit avoir son matériel (2 bâtons + chaussures adaptées)

## Gym féminine Québriacoise

Notre Association grandit, elle compte désormais : 10 adhérentes à la gym d'entretien le lundi de 20h30 à 21h30 (cours gracieusement présentés par Magali Paris). Vingt adhérentes au renfort musculaire le mercredi de 18h à 19h. Neuf adhérentes au step confirmer le mercredi de 19h à 20h puis neuf adhérentes au step débutant le vendredi de 19h à 20h. Ces cours sont donnés par une prof diplômée rémunérée par l'association. *Il reste de la place pour les cours du lundi soir ainsi que dans les deux cours de step, n'hésitez pas à nous rejoindre.*

Afin d'aider notre association nous organisons différentes manifestations :

### UNE JOURNÉE FITNESS

Samedi 23 mars 2013 à la salle polyvalente de Québriac.

#### Programme du matin :

**de 10h30 à 11h30**, Cuisse/Abdo/Fessiers (1h avec Violaine) ou Zumba (1h avec Carine) ou Marche Nordique\* (2h avec Emie suivi d'un pot de l'amitié) ;

**de 11h45 à 12h45**, Step intermédiaire (1h avec Violaine) ou Zumba (1h avec Carine).

#### Programme de l'après-midi :

**de 13h30 à 14h30**, danse orientale tribale (2h avec Déborah et Solen) ou Zumba (1h avec Carine) ou Circuit Training (1h avec Emie)

**Tarifs :** • **cours de 1 heure :** 1 cours 10€ - 2 cours 16€ - 3 cours 18€ - 4 cours 20€ • **cours de 2 heures :** 1 cours 12€ - 2 cours 18€

Réservation obligatoire au 06 18 87 56 23 / 02 99 68 19 06 (clôture des inscriptions le 23 février 2013) ou [fabiennefissot@sfr.fr](mailto:fabiennefissot@sfr.fr) / [emieforme@yahoo.fr](mailto:emieforme@yahoo.fr)

### COCHON GRILLE

Samedi 20 avril 2013, des tickets seront en vente à partir de janvier, vous pouvez réserver vos place au 02 99 68 19 06. Répondez nombreux à nos invitations, l'Association a besoin de soutien pour durer.

**Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2013.**

Magali Paris, Présidente

## Anim'6 animation jeunesse à partir du Collège (à l'espace jeunes de Tinténiac)

Un ramassage est prévu.

Le mini-bus animé passe chercher les jeunes dans les communes de : Saint-Thual, Québriac, La Baussaine, Saint-Domineuc, Hédé-Bazouges.

### Les horaires d'Ouvertures

Pendant toutes les vacances scolaires un programme est disponible sur le site : [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr)

Avant chaque période scolaire

**Le vendredi soir Anim6 Bus de 17h30 à 19h30 + soirée une fois par mois jusqu'à 21h30**

Sorties, rencontres, animations proposées après le collège, le minibus d'Anim'6 passe directement dans les 2 collèges de Tinténiac et ramène les jeunes, après l'activité sur les 6 communes.

**Le mercredi : de 14h30 à 17h**

Un lieu d'accueil à partir de 11 ans où sont proposées tous les mercredis, des animations, des ateliers et des sorties adaptées à leur âge. C'est un lieu d'expressions et d'échanges afin de construire ensemble des temps de loisirs

**Le mercredi : de 17h à 19h**

Atelier Théâtre

Tarif : Adhésion annuelle 10€ + tarifs variant selon les activités.

Tous les programmes sur [www.anim6.fr](http://www.anim6.fr)

Inscriptions et infos :

Linda au 06 78 10 68 55 - [lilindanim6@hotmail.fr](mailto:lilindanim6@hotmail.fr)

Bureau : 02 99 23 00 59

SIVU Anim'6 - 5, rue de la Liberté - 35190 Québriac



## Le Cercle d'Ille et Rance Danses traditionnelles de haute et basse Bretagne

La saison 2012-2013 est bien lancée, nous vous proposons de partager avec nous les temps forts du groupe.

Tout d'abord un effectif stable avec une soixantaine d'adhérents (enfants et adultes) malgré quelques départs d'enfants dus aux déménagements et à la scolarité. En adultes, quelques nouvelles adhésions, toujours bienvenues n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Comme chaque année, les journées de regroupements enfants sont démarrées, notamment le Breizilou (bal pour enfants de toute la Bretagne) qui a eu lieu cette année à Pontivy, la Saint-Nicolas à Montfort/Meu, le défilé avec le char de Saint-Nicolas, danses avec le bagad et différents groupes d'enfants dans les rues mais aussi à la maison de retraite et l'hôpital de Montfort, sans oublier la pluie de bonbons du Père Saint-Nicolas malgré les claquements de fouet du Père Fouettard qui impressionne toujours autant les enfants.

Bien sûr, la venue du Père Noël à Québriac, lors de la dernière séance avant les vacances de Noël reste un événement.

### Contact :

Roger Portier  
06 10 28 58 94  
ou 02 99 68 08 69  
(entre 13h30  
et 14h30)



Le cercle d'Ille et Rance diversifie ses activités :

**Une section musique traditionnelle**, mise en place l'an dernier se développe petit à petit. A l'accordéon diatonique 6 adultes et 2 enfants se retrouvent le mardi soir à 20h pour les enfants et 20h30 pour les adultes autour de Jacques Caplat.

Début 2012 une **initiation à la flûte irlandaise et bombarde** en convention avec le SIM a fonctionné avec 4 adultes et 2 enfants ; 2 personnes ont rejoint le SIM pour approfondir leur formation. La même opération peut-être reconduite cette année, pour cela, demandez rapidement des renseignements auprès de Roger Portier

Nous proposons aussi des sessions de chants à danser ou chants dans la ronde en liaison avec d'autres groupes,

Deux **journées de broderie enfants et ados** sont proposées pendant les vacances. Une séance s'est déroulée aux vacances de la Toussaint avec 15 participantes,

Un après-midi récréatif est proposé le dimanche

16 décembre : Théâtre sketches et contes en Gallo

avec Tradior, les personnes

intéressées par cette activité ou tout simplement le parlé en Gallo peuvent s'adresser aux adresses indiquées.

Le Cercle a participé à de nombreuses animations lors de la saison écoulée. Cette année se présente bien également...

Dès la rentrée, le 1<sup>er</sup> septembre nous avons participé au Comice de Trimer, le 17 novembre animation de mariage, très plaisante et appréciée, au Château de Montmuran aux Iffs, le 23 novembre soirée de danses écossaises avec un groupe de Rennes et le 30 novembre à Québriac, une soirée châtaignes, réunissant chanteurs, musiciens et danseurs, partagée avec des groupes voisins, 70 à 80 personnes,

Merci à tous ceux qui nous soutiennent,

**Le Cercle d'Ille et Rance vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2013.**

Pour le Cercle d'Ille et Rance, Roger Portier

## Club des aînés ruraux



Le fonctionnement du club troisième âge se déroule normalement avec toujours les mêmes activités.

Beaucoup de jeux de boules durant les belles journées.

Le prochain concours de belote aura lieu le lundi 4 mars 2013.

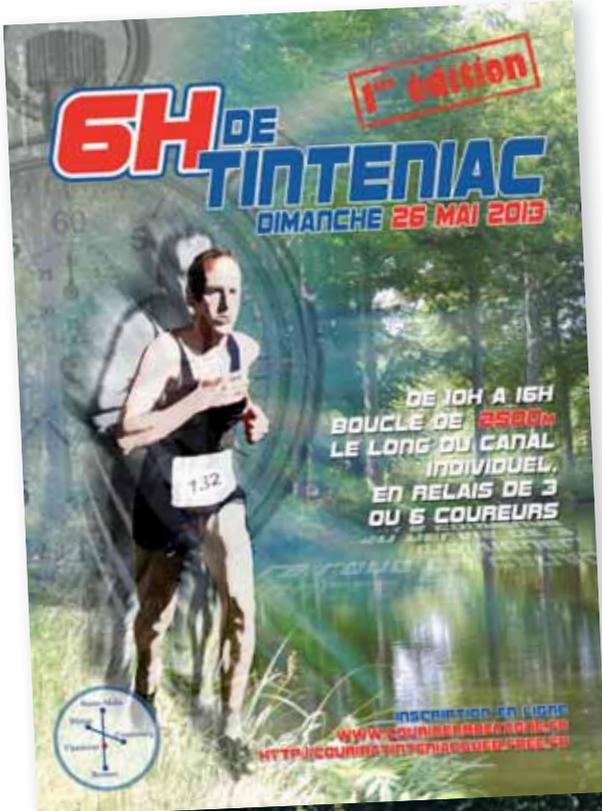
Amicalement - Le Président.



## Courir à Tinténiac-Québriac



Courir à Tinténiac - Québriac



### Historique

Les premiers pas de l'association ont été faits le 15 mai 2005. Cette idée d'association est née de deux personnes pratiquant la course à pied : Michel Piedvache de Tinténiac et Hervé Lallouette de Québriac. Franchissant le canal qui les sépare, ils ont décidé d'unir ces deux communes en créant ainsi l'association Courir à Tinténiac - Québriac. Depuis, 94 adhérents (40 Femmes et 54 Hommes) partagent leur passion et leur expérience de la course à pied dans un esprit de détente et de convivialité à proximité du canal avec son chemin de halage et sa variété de paysages riches en sentiers. L'association participe aussi aux différentes manifestations de course à pied de la région dans les disciplines route, nature et trail.

### Entraînements

Trois entraînements sont au programme. Le point de RDV est situé à Tinténiac sur le parking du stade de foot à côté du local préfa. Mardi et jeudi : rendez-vous à 18h 50 pour un départ à 19h. Le dernier jeudi du mois, une séance de fractionné est proposée en plus de la sortie habituelle.



Dimanche : rendez-vous à 9 h 15 pour un départ à 9 h 30. Deux parcours différents sont proposés :

- Parcours détente d'environ 60 min au bord du canal
- Parcours sportif d'environ 1 h 15min



### Les membres du bureau :

Président : Stéphane REMOND

Trésorier : Jean Christophe RENAI

Secrétaire : Myriam LE MOLLER

Membres : Gwenaël Barre - Yvon Grimault - Christophe Hochet  
Karine Leveque - Sylvie Marie - Pascal Poirier.

### Evénements

L'association organise diverses manifestations festives (pot d'accueil- galette - repas...) et sportives (sorties au parc des Gayeulles, dans le vieux Dinan...).

Ces 4 dernières années, elle a organisé les foulées d'Ille-et-

Donac, une course nature de 15 kms. Cette année, pour sa

1<sup>re</sup> édition, l'association organisera le dimanche 26 mai 2013 « les 6 h de Tinténiac ». Le point de RDV aura lieu à l'espace Ille & Donac de 10h à 16h. Le parcours de la course sera le long du canal sur une boucle de 2500 m, coureur individuel, en relais à 3 ou 6 coureurs quel que soit le niveau. (Certificat médical à fournir). Le but de cette course est d'effectuer le plus grand nombre de kms en 6 h, chacun à son allure et à sa convenance. Un esprit familial et de fête sera à l'honneur de cet événement.

*Sportivement, Stéphane Remond - Président*

*Contact 06 85 67 46 88*



## Quebriquad



Suite au franc succès du 1<sup>er</sup> couscous de 2012 l'association québriquad est heureuse de renouveler cet événement le 2 mars 2013 à la salle polyvalente de la Nouasse.

Vous espérant nombreux pour cette 2<sup>e</sup> édition, les tickets seront en vente au Grain de Café à Québriac, au bar tabac de la Chapelle aux Filtzméens et auprès des dirigeants:

M. Guilleux Jean-Michel 06 64 13 03 24

M. et M<sup>me</sup> Lemarchand Laurent et Sylvia 06 84 96 31 56

à partir du 19 janvier 2013 à cette occasion une tombola aura lieu.



## Virade 2012 à Québriac un bon bilan, mais on peut faire mieux...

Lors d'une réunion organisée à la salle polyvalente de la Nouasse, les organisateurs de la Virade de l'Espoir de Québriac ont dévoilé le bilan final de l'édition 2012 qui s'est déroulée le 30 septembre. Grâce au travail de toute l'équipe de bénévoles, c'est un montant de 15628,35 € qui a été remis cette année à l'association « Vaincre la mucoviscidose »

Un bilan satisfaisant, donc, bien aidé par une météo très clémente, mais avec un petit regret du côté de la tombola qui ne rapporte que 587 euros, alors que les trois premiers lots à eux seuls représentaient une valeur de plus de 900 euros ! Encore des choses à améliorer, comme le souligne Vincent, notre trésorier, et peut-être une remise en cause du principe même de la tombola dans deux ans.

Très bon millésime, par contre, pour la balade moto qui bat un record de recette avec plus de 300 véhicules au départ. Toute l'équipe des organisateurs tient à remercier une fois de plus l'ensemble des participants : municipalité, partenaires, annonceurs, bénévoles pour le travail accompli, et vous donne rendez-vous en septembre 2014 pour la prochaine Virade de l'Espoir de Québriac.



Une partie des bénévoles de la Virade rassemblés lors de la remise de chèque le 23 novembre



## Les Archers de la Bretagne Romantique

### Quelques chiffres :

- 53 licenciés ;
- 30 jeunes, 7 filles et 23 garçons ;
- 23 adultes, 6 femmes et 17 hommes ;
- 4<sup>e</sup> saison en Division Nationale 2.

### Quelques dates clés en 2013 :

- septembre 2012 les Archers du Canal deviennent les Archers de la Bretagne Romantique ;
- le 19 et 20 janvier 2013 Championnat Départemental par équipe à l'Espace Sportif de la Bretagne Romantique ;
- le 25 et 26 mai 1<sup>re</sup> manche de DN2 ;
- du 22 au 26 juillet semaine jeunes à Vichy ;
- le 5 et 6 septembre finale DN2.



Septembre 2012 est le début de la 11<sup>e</sup> saison du club de Tir à l'Arc de Tinténiac, c'est aussi la première saison sous le nouveau nom : Les Archers de la Bretagne Romantique. Nous souhaitons depuis quelques temps donner une meilleure lisibilité au club au niveau national.

2013 est aussi la deuxième saison dans la nouvelle infrastructure à l'Espace Sportif de Bretagne Romantique situé à Tinténiac. Cet outil nous permet de continuer à augmenter notre capacité d'accueil (50 en 2012, 53 en 2013) et de mettre en place un nouveau mode de fonctionnement :

D'une part les jeunes compétiteurs peuvent participer à 3 créneaux d'entraînement par semaine (7h hebdomadaire), d'autre part les débutants ont des créneaux spécifiques le mercredi et le samedi.

Suivant la rapidité de leur progression, ils peuvent changer de groupe en cours de saison.

Si cette année, le club n'aura que trois équipes de classées (Benjamins-Minimes mixtes, Arc nu adultes et Séniors hommes classique), l'an prochain il devrait en compter six (trois chez les jeunes, trois en adultes).

Le club prend également part à une initiative du Comité. Départemental Olympique et Sportif d'Ille & Vilaine.

Celle-ci vise à mettre en relation le tissu industriel départemental et les jeunes autour du mouvement sportif.

L'an un des Archers de la Bretagne Romantique s'annonce radieux.

Surtout n'hésitez pas à venir soutenir et encourager nos jeunes les 19 et 20 janvier à Tinténiac lors du Championnat Départemental par Equipe.

### Contact :

Archers de la Bretagne Romantique  
7 rue de la liberté - 35190 Quebriac  
archersdelabretagneromantique@gmail.com  
Tél. 06 72 07 93 20



## Syndicat Intercommunal de Musique

École de musique  
des Communautés  
de Communes  
du Pays de Bécherel  
et de la Bretagne  
Romantique

C'est bien parti...  
Après la phase  
ingénierie,  
la construction  
de l'école de musique  
du SIM est entrée  
dans sa phase  
opérationnelle,  
place Ille-et-Donac  
à Tinténiac.

### Vos prochains concerts

2 concerts de jazz

**Vendredi 15 février à 20h30**

salle polyvalente de Pleugueneuc

« Initial Big Band »

Grande formation de jazz

En partenariat avec l'école de Pleugueneuc

1<sup>re</sup> partie : L'orchestre d'Harmonie du SIM

**Mardi 7 mai à 20h30**

Espace Ille-et-Donac à Tinténiac

« Boogie-Woogie Session »

pour deux pianos, contrebasse, batterie.

Franck Muschalle (piano)

(meilleur pianiste allemand 2011

primé au « Pinetop Award »)

Gilles Blandin (piano)

Dani Gudoz (contrebasse)

Peter Müller (batterie)

Pour ces concerts, entrée : 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans

### Festival « Les Hivernales »

2 jours de musique à l'Espac  
Ille-et-Donac à Tinténiac

**Vendredi 1<sup>er</sup> février à partir de 20h**

« Carte blanche » aux orchestres du SIM.

**Samedi 2 février à partir de 18h30**

Chansons française, Rythm and blues, funk et  
ballade... avec les groupes :

O Braseiro, Lude Exliz, Simone'son et Black Eastern.

Ouverture de la soirée par un orchestre du SIM.

**Tarifs :** 6 € / 4 € (étudiants et moins de 12 ans).

Restauration sur place.

Organisé par l'association

« Les Armoires Blindées »

### Les instruments proposés

- Les cordes : Violon, Violoncelle, Contrebasse, Guitare classique, Guitare basse, Harpe celtique.
- Les vents : Flûte à bec, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba.
- Les instruments traditionnels : Cornemuse, Bombarde, Biniou coz, Flûte irlandaise, Accordéon diatonique.
- Les claviers : Piano, Orgue classique, Accordéon chromatique.
- Percussions : Batterie

Toutes les informations du SIM sur :

[ecoledemusique-sim.fr](http://ecoledemusique-sim.fr)

Courriel : [sim.bbr@wanadoo.fr](mailto:sim.bbr@wanadoo.fr)

Tél. 02 99 68 08 78



## Permanences du Maire et des Adjoints

M. Armand Châteaugiron Maire	Finances – Economie Urbanisme – Habitat Infrastructures	Vendredi (sur rendez-vous) Samedi 11 h à 12 h
M. Alain Billon 1 <sup>er</sup> adjoint	Affaires sociales Petite enfance Personnes âgées Transports	Samedi 11 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous (*)
M. Louis Denoual 2 <sup>e</sup> adjoint	Voirie et réseaux Bâtiments communaux Environnement	Mardi 9 h à 11 h Et sur rendez-vous (*)
M <sup>me</sup> Patricia Huard 3 <sup>e</sup> adjointe	Vie associative Sport - Loisirs - Culture Fêtes et cérémonies	Samedi 11 h à 12 h 30 Et sur rendez-vous (*)
M. Jacques Borde 4 <sup>e</sup> adjoint	Finances - Budget	Sur rendez-vous (*)

\* S'adresser au secrétariat

## Mairie

Adresse : 5, Rue de la Liberté - 35190 QUÉBRIAC  
Tél. 02 99 68 03 52 - Email : mairied@quebriac.fr

*Ouverture de la Mairie du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h.*

*Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à consulter le site  
de la mairie :*

[www.quebriac.fr](http://www.quebriac.fr)



## Renseignements utiles

Assistance sociale du secteur : *sur rendez-vous - Contacter le C.D.A.S à Combourg*

Centre Départemental d'Action Sociale (C.D.A.S) :  
*Square Émile Bohuon – COMBOURG – Tél. 02 99 73 05 69*

ADMR : 2, avenue des Trentes – TINTÉNIAC  
*Service Personnes Agées : 02 99 68 06 57 - Service Famille : 02 99 23 03 12*

Pôle Emploi : 3, Rue de la Mairie – COMBOURG – Tél. 02 23 16 45 45

Déchetterie : *Route de Bazouges-sous-Hédé – TINTÉNIAC*  
*Horaires : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h15 - Samedi 9h / 11h45 et 13h30 / 17h15*



*Le P'tit Plus*

ALIMENTATION GENERALE & Produits locaux

***Karine Tiger***

Tél : 09 51 01 82 02 – Portable : 06 86 22 19 51

[leptitplusquebriac@free.fr](mailto:leptitplusquebriac@free.fr)

<http://leptitplusquebriac.free.fr>

34, rue de la Liberté – 35190 QUEBRIAC

EURL au capital de 5000 € - SIRET: 51227046300015

**Ebénisterie BERHAULT Didier**  
Fabricant

Meubles tous styles  
Agencement Cuisines & Salles de bains

" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC  
Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 94